

28

NOUS

Juge d'instruction au Tribunal de Lyon, en notre cabinet au Palais de Justice, assisté de notre greffier assermenté, avons interrogé ainsi qu'il suit, l.....dénommé ci-après, inculpé de

D. Vos noms, prénoms, âge, profession, époque et lieu de naissance et domicile ?

R.

PREMIERE DEMANDE: CURRICULUM VITAE

Réponse: ~~xxxxxxx~~ Je suis né le 20 avril 1868, à MARTIGUES (Bouches-du-Rhône) où mon père était percepteur et receveur municipal. On était receveur (ou percepteur, nouveau style) dans sa famille depuis le commencement du XVIII^e siècle, mais dans un autre chef-lieu de canton des Bouches-du-Rhône, à ROQUEVAIRE.

MARTIGUES est le berceau de ma famille maternelle. Mon grand-père, capitaine de frégate en retraite, chevalier de la Légion d'Honneur, y est mort Maire de la ville.

Je ne me connais aucun ascendant né hors de Provence ni même au nord à Orange ou de Gréoulx.

Imp. P. Mareil, 26, B^{is} Brotteaux - Lyon 6-14 - 1000 - 24

Ma vie d'homme, d'écrivain, de citoyen s'est passée tout entière à Paris, où je suis venu à 17 ans (décembre 1885) et d'où je suis parti à 72 ans (10 juin 1940).

Ma carrière a débuté par la critique littéraire et la critique philosophique. Je suis devenu écrivain politique en 1895 et ai collaboré à L'ACTION FRANÇAISE de 1899 à 1940, soit 45 ans.

En 1936-37, j'ai fait deux cent cinquante jours de prison pour avoir voulu empêcher la guerre, qui nous eût trouvés beaucoup moins prêts encore qu'en 1939.

Elu à l'ACADEMIE FRANÇAISE en juin 1938.

Reçu sous la Coupole en juin 1939.

Elu en 1942 majoral du Félibrige.

Honoré de la Francisque par le "Maréchal Pétain, n° 2068, le 8 mai 1945.

DEUXIEME DEMANDE : RESUME DE VOTRE ACTIVITE POLITIQUE
AVANT LA GUERRE DE 1939 -

Réponse : Je dois m'élever fièrement contre tout reproche d'avoir favorisé les entreprises de l'ennemi. Mon activité politique a été consacrée tout entière à la défense nationale, au maintien de l'ordre nationale et de toutes alliances nationales contre cet Ennemi numéro UN : l'Allemagne, et cela depuis mes premiers débuts.

Et c'est en 1940, à 72 ans, que j'aurais ainsi changé de pensée, d'esprit et de camp !

Mais d'où viendrait ce revirement ? Des bontés que les Allemands auraient eues pour moi ? ou de leurs avances ? Energiquement opposé aux amis français des allemands avant la guerre, l'approche allemande en Juin 1940 m'a fait quitter Paris (non défendu) et quelques jours plus tard Poitiers où nous étions repliés.

A leur arrivée à Paris, les allemands mettaient sous scellés mes deux domiciles personnels, rue de Verneuil et rue de Bourgogne. Ils ont pillé et repillé, rue du Boccador, le siège de l'Action Française, dont nous sommes, M^r PUJO et moi, les Directeurs. Ils l'ont pillé de la cave au grenier, y compris mon cabinet de travail, riche en livres, bibelots, autographes et précieux souvenirs.

Pendant quatre ans les allemands ont interdit et traqué mon journal dans leur zone nord : quiconque en détenait un numéro était puni; en détenir un paquet exposait à de graves pénalités !

Les Allemands retiennent depuis plus de quatre ans mon

leurs entreprises? "

Quelles entreprises? On serait bien embarrassé d'en nommer (sérieusement ou non) une seule que j'aie favorisée.

Mais voici une explication plus raisonnable du reproche qui m'est fait et des accusations dont je suis l'objet.

-La longue suite de mes campagnes contre l'influence allemande en France, la liste de mes avertissements au peuple français, - cette série de mises en garde, antérieures à l'Action française, qui s'étend sur un espace de plus de cinquante ans, forment un souvenir et même un monument qui se voit de loin. Il se voit d'assez loin pour gêner ceux, qui ont fait campagne pour que je ne sois pas écouté, - ceux qui n'ont pas voulu ou pas su armer, - ceux qui ont voulu - voir à les vrais traîtres - faire cette guerre après nous avoir désarmés.

Les Français qui me rencontrent me disent: - Ah! quel malheur qu'on ne vous ait pas écouté! Nous n'en serions pas où nous sommes.

On peut dire à mes accusateurs: - Nous sommes là par votre faute. Quel malheur qu'on vous ait écoutés!

Mes états de service leur sont un reproche vivant. Alors, ils ont essayé d'intervertir les rôles. Ils entreprennent de transférer à eux-mêmes, à leur propre compte, anciens négateurs de la patrie, anciens désarmeurs, anciens boute-feux d'une guerre perdue, le mérite et l'honneur de nos campagnes pour la paix et pour l'armement, pour la défense nationale et pour la victoire de la patrie.

Le sentiment national que ces messieurs étalent ne fera pas illusion. Ce patriotisme peut aujourd'hui être sincère. Mais il est récent. Il n'a surgi qu'après l'échéance du malheur que nous avions annoncé et voulu empêcher. Il a fallu défaite, débâcle, quatre ans d'occupation tyrannique pour leur faire enfin comprendre qu'il n'y a point de vie privée sérieuse et sûre sans la défense du rempart, sans une vie nationale et un esprit national. Il n'y a ni classes, ni corps, ni société sans rempart. Sans le rempart, le travail des hommes est toujours exposé à la menace de pillage, d'agression, de guerre, de ces grandes invasions, comme il s'en est répété sept en cent cinquante ans de démocratie. (1792, 1793, 1814, 1815, 1870, 1914, 1940). Telle est la plus haute justification du Nationalisme, de celui de l'Action Française et le mien.

Voilà ce à quoi nous songions toujours, nous: l'attaque possible, la défense nécessaire.

Voilà ce à quoi l'on ne songeait jamais, que sous le coup de l'évènement.

Or, rien n'était mieux fait pour favoriser les entreprises de l'ennemi que cette négligence, cette imprévision, cet aveuglement.

On favorisait, on servait l'ennemi en déclarant la guerre.

On le servait en déclarant à Hitler une guerre qu'il désirait, la même guerre qu'Emile Ollivier déclarait à Bismarck en 1870. Pendant toute l'année 1939, je n'ai cessé d'écrire:

"Daladier! Daladier! votre nom, qui s'écrit Daladie dans notre

"provençal, signifie olivier sauvage. Prenez garde à l'homonymie!
"Méfiez-vous des astres! Ils disent qu'Ollivier, étant fils de
"Marseille, peut attirer dans son destin un fils de Carpentras".

Daladier et les siens servaient l'ennemi en ne m'écoutant pas.

On favorisait, on servait l'ennemi en faisant la guerre sans avoir armé comme il l'aurait fallu.

On servait l'ennemi en ne faisant rien de ce que nous disions.

On servait encore l'ennemi en faisant tout ce que nous déconseillions de faire.

Tous les jours qui précédèrent la fatale déclaration, nous disions à Daladier: "Que pouvez-vous pour la Pologne? Vous ne pouvez rien."

Il ne répondait rien, mais s'entêtait, et les hommes de son parti s'entêtaient comme lui. Ainsi sont-ils tombés dans le piège en faisant à l'Allemagne tout juste la guerre qu'elle désirait qu'on lui fît. Nous aimions la Pologne et nous détestions l'Allemagne bien plus que Daladier n'aimait l'une et ne détestait l'autre. Mais nous croyions qu'il fallait d'abord connaître ses forces, celles de l'ennemi et qu'un peuple d'hommes ne doit pas être conduit à la boucherie comme un pauvre bétail. On servait l'ennemi quand on se faisait de ses ^mcolpatriotes français une idée aussi dégradée!

Et tous les jours nous répétions aussi qu'il était fou d'engager une guerre offensive lorsque, depuis de longues années,

on n'avait prévu, préparé ni organisé qu'un appareil militaire défensif. Vous avez le mur Maginot, disions-nous; y mettez-vous des roulettes pour aller jusqu'à Berlin? On rendait un service puissant à l'ennemi, on favorisait l'entreprise de sa victoire en négligeant nos objections, ces objections du patriotisme et du bon sens. La vraie trahison, la voilà. Et les traîtres sont parmi vous.

Ah! comme je comprends que les coupables de cette aventure ne puissent pas penser à nous sans rougir d'eux-mêmes.

Et comme je comprends qu'ils désirent me passer les responsabilités qu'ils sentent peser sur eux-mêmes.

Il leur serait très agréable de se dire qu'aux temps où ils croyaient les Allemands inoffensifs, je disais la même bourde qu'eux. Peut-être aussi seraient-ils enchantés de pouvoir dire que mes pronostics de 1939 étaient faux. Malheureusement, ils se sont vérifiés par les plus tristes, les plus sombres, les plus tragiques événements.

Alors, il ne leur reste plus qu'à dire une chose: j'aurais changé depuis!

Moi? Comme c'est vraisemblable!

Mais, ose-t-on me dire, c'est que vous étiez reconnaissant aux Allemands d'avoir causé la chute de la démocratie.

- Si j'avais pu souhaiter la chute de la démocratie au prix de la chute de la France, est-ce que j'aurais combattu la démocratie? Il m'aurait suffi de la laisser faire, - au lieu de chercher à limiter des dégâts en la combattant. Il aurait

suffi de la laisser courir là où elle courait d'elle-même: au désarmement, à la démilitarisation et à la dénationalisation de la France, qui sont les voies ouvertes à la défaite et à la débâcle! Au lieu de m'opposer, de toute mon âme, à une guerre perdue d'avance, j'y aurais poussé, comme j'aurais pu pousser à d'autres guerres, en 1935, 1936, 1937, 1938, à celles que j'ai empêchées, parce que je mettais la France au-dessus de tout. Et maintenant, ce sont les hommes qui chantaient l'hymne de Pottier, "crosse en l'air et rompons les rangs", ce sont ceux qui criaient "à la folie des armements", ce sont les hommes de "la grève générale devant l'ennemi", ceux qui ont tout osé pour "favoriser l'ennemi", ce sont ces hommes-là qui voudraient me coller au visage leur doctrine et leur action! Cela s'explique. Ils veulent se faire oublier. Mais, si j'admire leur impudeur, je ne peux m'empêcher de les trouver assez imprudents, car il existe des évidences solaires, je dis: éclatantes comme le soleil, et dont on ne viendra pas à bout sans difficulté.

Alors, que fait-on? On invente.

Par exemple, on invente et même on fabrique un petit document tout exprès, faux grossier ou rédaction d'une calomnie gratuite, contre quoi je dépose une plainte et demande enquête et poursuite. La pièce ^{n'}est ^{pas} au dossier de l'instruction.

Cela a été publié dans le journal "Le Démocrate" paraissant à Lyon, 23 rue d'Algérie, dans le numéro du 11 novembre 1944, signé de son gérant, M. Louis Pradel. Jamais M. de Brinon, que je ne connais pas, ni personne, ne m'a offert ni fait offrir

un sou de la part des Allemands, ni de qui que ce soit. On ne s'est jamais permis d'offrir de l'argent à Charles Maurras. Ni un sou ni une maison rue de Verneuil, 60? à Paris, ni ailleurs! La maison de la rue de Verneuil 60, n'a jamais été à vendre, que je sache, depuis janvier 1905 que j'y ai loué la cinquième partie d'un quatrième étage. Le Démocrate dit avoir remis la pièce à la commission de criblage de Montluc. Cela ne suffit pas à l'authentifier. Mon défenseur a reçu mission d'obtenir de Mr Pradel les rectifications qui s'imposent à l'article paru dans le Démocrate et je ne manquerai pas de poursuivre ce journal si satisfaction ne m'est point donnée.

On invente autre chose encore! Une fable imprimée à Paris dans le journal l'Action du 29 septembre 1944 et repêchée à la Radio-Lyon le 5 octobre suivant a été reprise encore dans le journal lyonnais la Voix du Peuple du 22 novembre, dans Moisson, autre journal lyonnais, du 3 décembre, - "L'heure de la divine surprise de juin 40".

Voici la substance de ma poursuite:

- "Monsieur Charles Maurras, directeur de l'Action française, membre de l'Académie Française, a été informé, dans la prison préventive, que le 5 octobre dernier, à Radio-Lyon, un Révérend Père Jésuite a consacré une émission de l'actualité catholique à dénoncer "le poète qui baptisa la défaite une divine surprise."

"Cette audacieuse falsification, doublée d'un faux matériel n'est pas d'hier. Elle date de 1940. Elle est l'oeuvre d'un célèbre agent allemand, M/Marcel Déat, que les reproches de

"M. Maurras embarrassaient et qui aimait mieux le calomnier que
"de lui répondre.

"M. Maurras a poursuivi M. Déat devant les tribunaux pari-
"siens. La puissance de M. Déat pendant l'occupation allemande
"était telle que le procès, souvent appelé, n'a jamais pu être
"plaidé.

"La calomnie de M. Déat a d'ailleurs été reprise plusieurs
"fois pendant quatre ans par toute la presse parisienne vendue
"à Berlin.

"Vers la fin du mois dernier (29 septembre 1944) dans un
"journal parisien, l'Action, un autre falsificateur (sans doute
"d'un autre parti) a repris le thème de M. Déat, mais en nommant
"M. Maurras. C'est ce qui ôte toute incertitude sur le "poète"
"visé par Radio-Lyon.

"Libre, M. Charles Maurras eût protesté énergiquement contre
"cette ridicule infâmie que des inimitiés ardentes propagent et
"s'efforcent d'accréditer.

"M. Maurras est incapable - tout le monde le sait, au fond -
"d'avoir écrit ou pensé cela. Toute sa vie, toute son oeuvre dé-
"montrent l'invraisemblance criante de la parole qui lui est im-
"putée.

"Si M. Charles Maurras eût été disposé à se réjouir de la
"défaite, il n'eût pas consacré l'oeuvre de sa vie à réclamer de
"puissants armements, une forte organisation militaire, des al-
"liances maintenues ou étendues, c'est-à-dire tous les instru-
"ments de la victoire.

"Ces adjurations de salut public n'étant pas écoutées -
"ce qui mettait la France dans un état d'infériorité évident -
"M. Charles Maurras s'est alors efforcé de maintenir la paix,
"et il l'a défendue aussitôt qu'il a été question de la rom-
"pre, dès 1935.

"Mais il neût pas fait 250 jours de prison (octobre 1936-
"juillet 1937) pour la cause de cette paix, il n'eût pas mené
"la campagne qu'il a menée contre la déclaration de guerre en
"1938 et 1939, il n'eût pas poursuivi d'une ~~obsession~~ perpé-
"tuelle tout ce qui pouvait amener la défaite s'il eût été
"capable d'appeler cette défaite une "divine surprise".

dénonciation

"Et si M. Maurras eût été capable de ce blasphème, il eût-
"tout au contraire de ce qu'il a fait - poussé à la guerre, au
"désarmement, à la rupture des alliances, à l'antimilitarisme,
"à l'antipatriotisme, à tout ce qu'il a combattu comme pouvant
"amener la défaite.

"De plus, M. Maurras n'a cessé d'accuser la démocratie de
"mener à la défaite: cette défaite de la démocratie ne pouvait
"être une "surprise" pour lui.

"Enfin, M. Maurras ne pouvait appeler "divine" une défaite
"qui était l'oeuvre de cette démocratie qu'il n'a cessé d'assi-
"miler au diable. "La démocratie, c'est le mal; la démocratie,
"c'est la mort"; comme il a coutume de le répéter.

"L'abominable contre-sens que l'on prête à M. Charles Maur-
"ras provient d'un chapitre de son livre "De la colère à la
"Justice", où se trouve l'expression de "divine surprise";

"mais elle y est mise (voir page 93) dans la bouche d'un pa-
"triotte en deuil "qui parle les yeux pleins de larmes". Ce que
"M. Charles Maurras a dit en fait, ce qu'il s'honore d'avoir dit
"et écrit vingt fois, c'est que, étant descendus au fond de l'a-
"bîme, quand tout semblait perdu et désespéré pour les Français,
"nos armées encerclées ou prisonnières, notre territoire recou-
"vert presque en entier par l'invasion allemande, les gouver-
"nants effondrés ou en fuite, les Français eurent en effet la
"divine surprise" de voir surgir des cendres de la démocratie un
"gouvernement unitaire et militaire, respectable et respecté,
"celui du sauveur de Verdun, qui fut capable de négocier dans
"l'honneur avec le vainqueur et de traiter avec l'Etranger, ami
"ou ennemi. C'est ce que, suivant un mot souvent cité, Notre
"Saint-Père le Pape a lui-même appelé "le miracle Pétain".

"En d'autres termes, tout se passe comme si M. Maurras avait
"dit que Jeanne d'Arce avait fait une divine surprise à la France
"les falsificateurs lui font dire que la divine surprise est
"venue d'Isabeau de Bavière, d'Henri V d'Angleterre et de Bedford!

"Devant ce monstrueux renversement de texte et de sens, M.
"Ch. Maurras a prié ses défenseurs de porter sa protestation à la
"connaissance de la presse et du public. Seul dans sa prison, il
"ne peut avertir ni saisir directement l'opinion des mensonges
"dont elle serait la première victime.

"Ce n'est d'ailleurs pas à la conscience du monde que M. Ch.
"Maurras en appelle, c'est au bon sens du premier venu.

"Mais il est en droit de s'étonner que des Français, qui

"ont en horreur les procédés de discussion germaniques ou germanoïdes, aient recours à de tels moyens contre un homme désarmé de sa plume et de sa liberté.

"Il est en droit de s'étonner plus vivement encore que des personnages d'âge grave et dont le caractère doit inspirer le respect aient pu se faire si légèrement les échos de contre-vérités, qui ne sont pas seulement absurdes et infâmes, mais qui comportent une calomnie infâmante."

+ Ces réflexions étaient écrites lorsque j'ai appris que le R. Père Varillon avait noblement rectifié et ainsi réparé son erreur. Je tiens à lui donner acte et à le remercier.

Ces deux exemples de documents fabriqués peuvent servir à montrer quelque chose de plus que ce qu'ils sont. Le cynisme de la fabrication atteste l'intérêt passionné avec lequel des adversaires sans scrupules savent lire les dossiers qui ne sont pas des faux.

Ces deux documents ne sont pas dans le dossier? Leur rôle est extérieur. Il s'agit d'exciter par eux contre nous l'esprit public, de créer une hostilité artificielle; le fond du procès étant de me faire prendre pour un autre que je suis, ces moyens latéraux créant un élément puissant de confusion et d'aveuglement.

Mais il ne faudrait pas croire que la composition du dossier, et surtout son interprétation, sa lecture, soient moins fallacieuses. Le dossier fait dire à des pièces ce qu'elles ne disent pas et l'on ne sait pas voir, mais pas du tout, ce qu'elles disent de très clair, si l'on en juge par le document à nous communiqué sous le titre de "Rapport sur Charles Maurras". J'ignore qui a bâti la pièce, mais ces douze pages devraient

disqualifier leur auteur pour son incompetence et son ignorance absolue du sujet traité en même temps que pour sa haineuse mauvaise foi. On se demande: sait-il lire? Veut-il lire?

Comme l'a fait observer Pujol dans une note liminaire, que j'ai épinglée au rapport, le rapporteur semble ignorer que, tous les matins, les consignes de la censure précisait la mise en page des nouvelles; il ne se doute pas que les "silences" qu'il juge "pour le moins étranges" étaient l'effet de la censure, - l'étrange est donc que quelqu'un qui se mêle de faire un rapport sur un journaliste pendant l'occupation ignore ou feigne d'ignorer à quelle censure l'on avait affaire.

Mais si ce n'était que cela!

J'ai coché une quinzaine de passages où la tendance à la falsification et même le faux sont tout à fait patents.

Par exemple, Je cite un discours de Goebel sur les buts de guerre de l'Allemagne et l'on ose ajouter: "en sous-entendant que la France doit aider à la réaliser!"...J'appelle un devoir difficile, coûteux, pénible: on me fait dire qu'il est "sacré". Je crains pour la France des risques de représailles allemandes: On en fait des "menaces" venant de moi. A propos de mesures de défense sociale et nationale, -défense, hélas! bien désarmée - on me fait réclamer, là, comme ça - et entre guillemets encore! - la formation " d'une Ligue capable d'assassiner tous les Français patriotes". Et allez donc!

Madame Veto avait promis

De faire égorger tout Paris.

On m'accuse "d'offrir" ma "contribution de journaliste" à la Relève et au S.T.O., cela ne suffit pas à l'auteur du Rapport; il ajoute de sa grâce que je fais cela "afin de garantir la main d'oeuvre à la machine de guerre allemande," alors que je ne cessais de démontrer qu'il ne s'agissait que d'épargner de plus grands malheurs à la France.

Où ce rapport impudent est, à la lettre, pulvérisé par la simple vue du dossier, c'est partout où il aborde les sujets proprement politiques, Hitler, Goebel, Laval, la collaboration, l'antisémitisme, notre action antérieure à la guerre, il n'y a rien de plus faible en même temps que de plus misérable que ses imputations sur chacun de ces points.

LE RAPPORT D'INSTRUCTION
ET NOS SYMPATHIES POUR LE NAZISME!!!

Dans la multitude de ses méprises et des erreurs que je ne me soucie pas d'éliminer en quelques mots ici et ce sont détails de discussion, - on peut dire qu'un de ses points de départ les plus naturels et les plus naïfs est de me croire naziste ou sympathique au nazisme.

Un raisonnement simpliste veut que les réactionnaires ou les propriétaires de tous les pays soient d'accord, comme Karl Marx voulait que le fussent les propriétaires de tous les pays. Or l'internationale de Marx a raté, rate partout. Il n'y a guère plus d'Internationale blanche que d'Internationale rouge et ceux qui ont voulu l'une ou l'autre ont suivi des chimères. Ce n'est pas comme fâchiste que nous avons soutenu Mussolini, mais comme ennemi de l'Allemagne, qu'il arrêtait

encore, en juillet 1934, sur la route de Vienne, en alignant 60.000 hommes sur le Brenner.

Un pays sérieux, un gouvernement sage ne construit pas sa politique étrangère sur des similitudes d'idéologie ou sur des identités de structure intérieure. Au XVI^e siècle, le même grand roi très chrétien qui s'alliait au Grand Turc concluait avec les cantons suisses ce pacte d'Alliance perpétuelle, qui ne fut rompu que par l'assaut des républicains français sur les marches des Tuileries défendues par les républicains helvétiques.

Beau modèle d'Internationale des doctrines, n'est-ce pas?
Monsieur le Rapporteur!

Au printemps 1917, dans les premières semaines de la Révolution russe, qui devait conduire à Brest-Litovsk notre alliée républicanisée, des Russes du nouveau régime vinrent me demander mon avis de royaliste français sur leur équipée. Je répondis que je n'en avais pas; que le Russe était maître chez lui; que les alliances unissaient non des partis, non des régimes, mais des nations; et je leur exposai le système des rois de France, rappelé ci-dessus... Cette longue pièce parut sous le titre: "Lettre aux républicains de Russie", d'abord dans l'Action Française, puis en brochure, enfin dans l'un de mes deux grands octavo sur le Mauvais traité.

Ceci posé et bien compris, venons-en à l'Allemagne.

Bismarck souhaitait à la France, non pas une monarchie en règle, qui l'eût rendue forte et puissante, mais une anarchie républicaine, pourvu qu'elle fût capable de lui payer son indem-

nité. C'est bien une anarchie républicaine que nous souhaitons à l'Allemagne et, à son défaut, cette "république de princes" qui l'avait rendue impuissante depuis le traité de Westphalie. Et nous savions que le nazisme était une forme du germanisme prussien et bismarckien et nous enseignions à nos amis, lecteurs et disciples, qu'il était vain de compter sur Hitler pour mater la révolution en Europe. Comme du temps de Bismarck et de Guillaume II, nous disions: la révolution vient d'Allemagne.

L'auteur du rapport devrait savoir, d'après la profession qu'il exerce, que personne plus que moi n'a critiqué le nazisme, personne moins que moi n'a sympathisé pour les nazis, que je considérais comme ~~la~~ la dernière venue du Germanisme le plus barbare. Il suffit de se reporter à cette page d'un livre de 1937 "Devant l'Allemagne éternelle". J'annonçais ce que serait à cause du nazisme, la prochaine guerre:

"D'après leur type bien connu, les volontés et les passions germaniques n'auront pas peur d'être ce qu'elles sont; "les Allemands ne craindront pas de se satisfaire. Nous pouvons nous tenir pour exposés à subir des conditions pires que la mort. Fort de sa mission de messie humain, ce peuple de Seigneurs, cette race de "gâtés s'entraîne déjà à compter "quelles légitimes violences devront être imposées aux mâles "des peuples vaincus et quelles hontes pèseront sur leurs femmes et sur leurs enfants. Ces femmes que vous croyez à vous, "jeunes Français, ne vous appartiendront plus dans le songe de

"L'Allemagne. Ni vos fils, ni vos filles, jeunes pères de famil-
"les françaises! Un statut nouveau de l'humanité se prépare, un
"droit particulier est élaboré: un code de nouveaux devoirs, au-
"près desquels les pauvres petites corvées et translations pan-
"germanistes de 1918 feront l'effet de jeux d'enfant. Le racisme
"hitlérien nous fera assister au règne tout-puissant de sa horde
"et, dernier gémissement de nos paisibles populations ahuries,
"il sera contesté que d'aussi révoltantes iniquités puissent être
"éclairées par notre soleil.

L'année précédente, en 1936, j'avais écrit dans ma Préface
au livre lumineux d'une patriote française, la Comtesse Joachim
de Dreux-Brézé, "Deux Mois chez les Nazis d'Autriche" (préface
page II):

"L'hitlérisme exploite l'idée d'une religion qui préexistait
"la religion pangermaniste ou plutôt germaniste, sorte d'islam
"nordique, déposée depuis un siècle et demi dans un très grand
"nombre de coeurs allemands. Notre victoire eût pu la détruire
"jusqu'à l'effacer. Cette victoire, n'ayant pas été utilisée
"par nous, fut retournée contre nous. Le sentiment de la défaite
"et le désir de la revanche vinrent aiguïser et exaspérer le
"nationalisme sacré."

J'ajoutai, dans la même Préface (pages 12 et 13):

"Ce fond mental et moral, si dangereux pour la paix et
"l'ordre du monde, est certes fort insuffisamment connu des
"Français, mais la conspiration nazie qui utilise ce fond-là
"est plus inconnue encore, car on ignore à peu près totalement

"quelles immenses ramifications le complot hitlérien a étendues
"hors de l'Allemagne propre et quelle ombre sinistre elles pro-
"longent même au fond de l'Amérique, dans le Sud brésilien.
"Cette puissance mi-publique, mi-occulte, ne fut guère que soup-
"çonnée et à peine entrevue, comme dans un éclair, lors de l'as-
"assinat du courageux et malheureux chancelier d'Autriche Doll-
"fuss, en juillet 1934.

"Ce petit homme ardent et lucide avait incarné l'esprit,
"la tradition de sa noble patrie. Son martyr, qui fut vengé,
"n'aura, je le crains, renseigné que les Autrichiens. Quant aux
"autres Européens, rassurés par l'intervention de Mussolini sur
"le Brenner, les Français, les Anglais, les Belges eux-mêmes
"ne se sont éveillés que pour se rendormir. Or, il eût fallu
"garder un oeil bien ouvert. Nous aurions dû nous informer, en-
"quêter, tenter de débrouiller l'écheveau des trames obscures.
"Nous avons mieux aimé retomber mollement dans notre paresse et
"laisser au canon la charge de nous avertir."

Mais l'auteur du rapport ignore tout cela.

Il ne sait même pas qu'en avril-mai 1930 mon journal
l'Action Française fut le premier, et longtemps le seul jour-
nal français, qui dénonçât les progrès des nazies dans les
profondeurs de l'obscur Allemagne et qui eût annoncé leurs
succès pour le lendemain de la fatale évacuation de Mayence.
Mayence fut évacuée le 30 juin 1930 et, le 10 septembre sui-
vant, Hitler avait 110 députés élus au Reichstag. Toutes nos
feuilles de gauche avaient prédit son effondrement. Il a volé

depuis de succès en succès. Mais on ne faisait rien pour le ralentir du côté de la démocratie française.

Un beau jour Hitler émettait la prétention d'interdire chez nous la mise en vente de la traduction de son livre "Mein Kampf". Il ne voulait pas que le peuple français connût la haine qu'il nous ~~portait~~ portait. Et notre démocratie a passé par ses exigences. Elle admit la prétention d'Hitler. Qui protesta alors? Nous fûmes seuls à déclarer qu'une affaire pareille ne concernait pas seulement le commerce de la librairie. C'était une affaire d'état. Il fallait la régler conformément aux intérêts de la France. Peine perdue! La république démocratique dite française soutient les intérêts d'Hitler et de l'hitlérisme contre la France.

Temps français

Un peu plus tard, Hitler vint ~~me~~ dire: il n'y a plus qu'une toute petite querelle à régler entre nous, la Sarre. Laissez-la moi régler conformément à mes vues. Permettez-moi d'organiser le plébiscite comme il me plaira, acceptez les conditions que j'y fais et il n'y aura plus de litige entre l'Allemagne et la France. Tous sera fini, n-i, ni. La république démocratique entendit bien nos avis de mise en garde. Elle les a négligés. Elle crut Hitler plus que nous et la Sarre fut rejointe à l'Allemagne, en mars 1935. Or, que vit mars 1936? La réoccupation militaire de la rive gauche du Rhin, que dès lors, nous ^{avions} cessions de tenir sous notre canon.

Ainsi avait-on négligé constamment les avis de l'Action Française. Du moins ceux qui commettaient ces impardonnables

erreurs ne s'étaient-ils pas encore avisés de dire que l'Ac-
tion Française favorisait les entreprises de l'ennemi! Il faut
être aussi ignorant que le rapporteur pour nous imputer les
exploits des gens qui n'ont pas voulu voir Hitler approcher
et qui lui ont tout permis, alors que nous tirions la cloche
d'alarme contre ses entreprises et ses empiètements. (1)

Nota (1) De braves conservateurs français se mettaient à ad-
mirer Hitler. Pas nous! Pas nos amis! On lisait, dans l'Ac-
tion Française du 10 mars 1936:

"Surmontant même le dégoût que lui causait l'affreux
contact des hitléromanes de droite..."

Le surlendemain, le 12 mars, nous écrivions de nouveau:
"Ici, où l'on a toujours dit à la poignée des hitlériens
de droite qu'ils étaient des imbéciles et des serins, qu'ils
ne savent pas ce qu'ils disent, qu'ils sont dignes, tout au
plus, d'aller grossir ces Robineau-Verein où l'on prépare, de
l'autre côté du Rhin, le retour à l'état sauvage désiré par
Rousseau et par ce Gobineau qui n'a jamais été qu'un Rousseau
gentillâtre; ici, où la campagne contre l'hitlérisme même
catholique (car il y a des hitlériens catholiques et même
jésuites) a été menée sans fléchir..."

L'ANTI-SEMITISME et le rapport d'Instruction

D'après l'ignorant rapporteur, nous avons été les amis d'Hitler: les faits et les textes viennent de montrer qu'Hitler n'a pas eu de plus constant ennemi que nous, dès le départ de son mouvement. L'ignorant rapporteur nous donne pour disciples de Goebel sur la question juive, où nous aurions adapté ^{aux} les idées de l'antisémitisme de Drumont. Aurant dire qu'Aristide Briand était le père spirituel de Napoléon III!

Goebel avait encore des culottes courtes que notre doctrine, immuable sur ce sujet, était formulée et publiée. Goebel n'était pas sorti de l'Université que nous professions cette doctrine dans les rues et les prétoires, à nos risques et périls. Mais tout est bon à l'ignorant rapporteur, même le ridicule, pour brouiller et voiler la vérité qui le gêne.

L'ALLEMAGNE ET LES JUIFS.-

L'Allemagne doit beaucoup à ses juifs qu'elle persécute, et surtout l'Allemagne allemanisante, la grande Allemagne unitaire de Fichte et de Bismarck.

Eux-mêmes la regardaient comme leur seconde patrie. Leur patois yeddish est de l'allemand truffé d'hébreu ou de l'hébreu truffé d'allemand.

On a même avancé que l'allemand classique marque de fortes traces d'hébraïsme dû à l'influence de la grande traduction populaire que Luther avait faite de la Bible. Dans tous les réveils allemands du XVIII^e et du XIX^e siècle, les juifs ont compté et marqué: dans le monde berlinois du Grand Frédéric-

rie, dans les finances de Bismarck, dans l'expansion économique de Guillaume II. Les juifs qui quittaient l'Allemagne pour de plus beaux pays lui restaient fidèles de coeur, se faisaient les agents directs de son prestige, de ses ambitions, de ses intérêts. Ils servaient aussi l'Allemagne indirectement en important chez ses voisins un certain genre de perturbations sociales et de troubles politiques qui nous avaient fait adopter ~~Cette opinion que~~ "La révolution vient d'Allemagne". Elle est venue d'Allemagne en France, en Russie, en Angleterre, par l'intermédiaire des juifs allemands, dont Karl Marx est le plus fameux type; il avait eu des précurseurs pendant notre révolution de 1789-1793.

En affaiblissant les voisins de l'Allemagne, les juifs la fortifiaient elle-même. Ils en ont été récompensés. Quand le parti unitaire eût triomphé et que l'Empire, le Reich eût été créé au-dessus des états secondaires, les juifs furent proclamés citoyens de l'empire. Eux qui étaient sans droits politiques en Bavière, en Saxe, en Wurtemberg, etc. ils purent voter pour le Reichstag grand allemand. Leur influence prit dès lors un développement nouveau, qui évoque les noms de Bleichreder, banquier de Bismarck, de Ballin, le grand armateur de Guillaume II, et de plusieurs grands chefs du socialisme allemand. Cette force juive allemande devint colossale le jour où elle cessa d'être contenue et freinée, d'un côté par l'empereur héréditaire et de l'autre côté par les princes des Etats secondaires. Sous la faible constitution de Weimar, ils purent tout,

tout et le reste. Comme toujours, l'abus juif perdit les juifs. Les boches se fâchèrent, les boches se brouillèrent avec eux. Ils mirent leurs juifs dehors, - ou dedans!

Nous eûmes, quant à nous, quelque peine à croire au sérieux de la querelle. Aujourd'hui encore, nous doutons qu'elle soit éternelle. Visiblement les juifs, eux, en ont à Hitler et à son parti. Ils n'en ont pas à l'ennemi héréditaire de la France. Ils n'en ont pas au chien enragé de l'Europe. Ils veulent regagner leur paradis perdu, voilà tout.

Quant à Hitler, pangermaniste, qui s'est affranchi du juif, il n'en est pas moins pangermaniste et d'autant plus dangereux qu'il peut ainsi arborer certaines couleurs du drapeau de l'ordre. Elles ne nous ont jamais trompés, nous n'avons jamais cru à l'Internationale blanche de Hitler et des hitlériens, nous l'avons toujours dénoncée, nous l'avons interdite aux adhérents de l'Action française, comme on l'a vu plus haut.

L'ANTISEMITISME EN ALLEMAGNE.-

L'antisémitisme de Hitler et de Goebel ressortit à un mot prononcé il y a sept siècles par un grand roi de France Philippe Auguste: "Trop alemant!" Trop allemand ^{par} pour les sentiments qu'il traduit, cet antisémitisme est trop allemand par les moyens dont il se sert.

Autrefois les juifs de l'Europe centrale s'étaient arrangés, de longue main, pour être protégés par les dirigeants envers qui ils savaient se montrer généreux et larges.

~~Leis~~, comme tous les peuples usuriers, ils prenaient leur revanche en rançonnant les petites gens. Aussi, dès que les protecteurs cessaient de couvrir le juif, dès que les populations rattrappaient quelque liberté, elles se vengeaient rudement, ~~non seulement~~ par tout le Centre, l'Est et le Sud-Est de l'Europe, c'étaient les cris de "mort au juif" - ~~ou~~ non "à bas les juifs" comme en France, cris accompagnés de violences, qui allaient souvent à ces massacres collectifs appelés pogrom en Pologne et en Russie. Du moment qu'elle devenait antisémite, l'Allemagne hitlérienne se référait à cette tradition de brutalités. Les nazis devaient viser d'autant plus durement la personne et la chair juives que le statut nazi s'était inspiré lui-même, et pour lui-même, de l'idée biologique derace: le Germain était une race, une race pure, la seule race pure, race de seigneurs, de rois et de maîtres du monde. Ces fadaïses de Fichte et de son école avaient été vigoureusement applaudies et propagées par les juifs d'Allemagne. Les malheureux n'avaient pas vu ce qui allait leur pendre au nez, c'est le cas de le dire! Ce grossier schéma racial leur a été retourné par l'Allemagne nouvelle: - Ah! nous sommes la race pure! Eh! bien, vous êtes la race impure, par excellence! Et pim! Et poum! Et pifi! Et pafi! - Et stérilisation! Et castration! Et interdiction de mariage; etc.

Ces violences, ces duretés ont ému la pitié du monde chrétien.

Ce n'est pas une raison pour confondre tous les antisémitismes avec celui-là.

RACE OU PEUPLE?.-

L'antisémitisme français n'a rien de raciste, et il rejette tout motif tiré de la biologie. Le seul Français qui ait succombé à cet absurde bobard est le Comte de Gobineau, que l'Action Française a toujours couvert de sa dérision. Nous appelions ses rares adhérents des antisémites de peau, par contraste avec notre antisémitisme d'Etat.

Les juifs sont considérés en France comme une race au sens le plus large de ce mot vague. Quand on veut parler avec précision, on dit que les juifs forment un peuple, car on sait bien que ce peuple ne s'est pas recruté uniquement par la naissance et par le sang: des tribus, des nations entières l'ont rejoint en se faisant circoncire à des époques relativement proches de nous. Israël a, comme tous les peuples, à son origine un noyau de familles-soeurs, auxquelles se sont réunies par la suite d'autres familles, parentes ou non; mais une histoire commune les a unies ~~dans la suite~~ par les liens successifs de la langue commune et du territoire commun, des moeurs, des lois, des arts, des métiers, des actions militaires, de la vie religieuse, dans la mesure très fréquente où ces éléments se joignent et se combinent sans se contredire.

Toutefois, ce peuple, qui est un peuple, ce peuple juif n'est pas un peuple comme les autres, en ceci qu'il n'a point de territoire qui lui soit particulier.

Il habite les pays des autres, les pays que, en général, il n'eut pas à constituer, à aménager. On a vu l'exception en Allemagne; en France on voit la règle.

LES JUIFS DE FRANCE.-

Chez nous, en effet, l'actif du service historique rendu par les juifs est faible., pour ne pas dire nul. La Nation française existe depuis quinze cents ans au moins. Non seulement le juif n'a pas aidé, comme les autres Français, fils de Français, à construire notre sol campagnard, car chez nous le juif n'est pas paysan; non seulement il n'est pour rien dans la structure de nos pêcheries, dans nos ports de commerce et de guerre, le juif n'est pas marin; non seulement notre commerce et notre industrie existaient et florissaient bien avant qu'un juif eût pu s'en mêler, c'est-à-dire bien avant son émancipation de 1790; mais le juif ne peut alléguer un rôle constructif quelconque dans la naissance de notre unité. L'unité française a été faite par nos rois, nos évêques, nos moines. Les juifs de France ne peuvent même pas alléguer, comme ceux d'Angleterre, quelque homme de leur peuple qui ait rendu, comme Disraéli, de grands services politiques ou nationaux. Nos juifs sont intervenus, dans notre vie politique, mais à titre essentiellement diviseur, donc destructeur.

Cependant l'ancien régime, le régime royal lui avait été doux. Rien d'inhumain dans les conditions qui lui étaient imposées. On le regardait comme un étranger intérieur. Ses abus usuraires étaient raréfiés par cette circonstance que le paysan

français, économe et laborieux, n'aime pas beaucoup emprunter, parce qu'il n'aime pas à devoir. Dans les cas d'exactions commises en temps de crise, il arrivait aux juifs de France ce qui arrivait à leurs frères de partout: un cri public s'élevait, vengeur, et les rois de France comme les autres princes chrétiens, expulsaient la gent parasite. Ce ~~Chateaubriand~~ Indolore ne tardait pas à être ~~adversé~~ par des retours et des rentrées plus ou moins sensibles et, lorsque leurs méfaits étaient oubliés, les juifs se trouvaient placés sous un régime qui les protégeait surtout contre eux-mêmes. Leur statut était à peu près celui des premiers métèques athéniens, mais ceux-ci étaient des Grecs, qui parlaient grec, et les juifs de Languedoc, de Provence et de France avaient dû, en arrivant, apprendre le français et le provençal.

LA CRISE JUIVE.-

La crise juive moderne n'est pas née à proprement parler de l'usure. Au XIX^{ème} siècle l'économie a centralisé le commerce de l'argent dans de grandes sociétés, ~~où~~ là les juifs ont vite acquis la haute main. Cela leur a permis de belles rafles, mais ils y sont couverts par la collectivité des entreprises et le nombre des patrons et des directeurs. Seulement ~~les~~ juifs modernes ont aussi visé, à peine émancipés, au pouvoir gouvernemental et à l'influence intellectuelle.

Tout ce qui était d'ordre politique étant donné de plus en plus à l'élection et l'élection, fille de l'opinion, faite par l'or, étant ainsi la petite-fille de l'or, il fallut bien s'apercevoir de l'erreur qu'avait commise notre révolution en abolissant les barrières qui mettaient les juifs à part du reste de la France. Il fallut s'apercevoir que l'on avait adopté pour concitoyens des gens qui n'étaient nos compatriotes qu'en apparence puisque ni eux ni leurs pères n'avaient travaillé à l'édifice de la Patrie et qu'ils n'en avaient ni l'esprit, ni les moeurs, ni les traditions. "Nous autres juifs", disait Alfred Dreyfus, "Nous sommes partout chez nous".

Mais, en même temps qu'ils étaient partout chez eux, voilà que chez nous ils formaient une Nation dans la Nation, un État dans l'État, une communauté dans la communauté:

Nos lois leur cédaient toutes nos qualités civiles, ils les acceptaient, parbleu! Mais ils gardaient leurs propres capacités naturelles de juifs et, à la possession de notre droit commun individualiste, ne connaissant que l'homme seul, célibataire ou enfant trouvé, ils ajoutaient leurs puissantes coutumes communautaires, grégaires, leur esprit de famille vigoureux dont ils ne peuvent se défaire, le voudraient-ils.

Les Français qui sont chez eux ne s'aperçoivent pas de cette présence d'un étranger: et se divisent à qui mieux mieux, secondés et stimulés par l'esprit de nos lois modernes.

Le juif qui profite de ces lois profite aussi de son esprit de tribu et de clan. Un juif, en France, est à lui seul une ~~pluie~~ ^{pluie} juive. Un Français ne fait qu'un seul Français. Sur chaque point disputé, si petit que soit son nombre, si médiocres que soient ses mérites ou ses qualités, instinctivement, le juif sait appeler les siens à faire balle autour de lui, ainsi ~~à plusieurs~~ ^{à plusieurs} à plusieurs contre un seul des nôtres. Prenez un magasin, un journal, une administration, un cabinet d'avocat ou de ministre, une équipe quelconque; qu'un seul juif y pénètre, vous n'attendrez pas six mois pour y voir entrer à sa suite un bataillon d'autres juifs manoeuvrant au doigt et à l'oeil dans l'intérêt du clan. La maison qu'ils n'ont pas construite tombe ainsi peu à peu, morcean à morcean, entre leurs griffes. Sa propriété, sa souveraineté effective passent des maîtres et fondateurs à des habitants sans ~~autres~~ qui lui imprimeront peu à peu le caractère qu'ils voudront, mais à coup sûr aussi peu français que possible.

L'ANTI SEMITISME FRANÇAIS.-

A cela, quel remède? On ne peut empêcher le juif d'être juif. Alors, empêchez-le de se dire Français. Laissez-nous abolir la fiction légale qui lui permet de se dire Français. Rendez-lui sa nationalité naturelle avec les lois privées ou privilèges qui y correspondent. Ainsi on fera cesser le cumul scandaleux de notre droit commun qui ouvre aux juifs toute notre cité et lui laisse, par force, son coutumier privé, lequel lui bâtit au milieu de nous le plus sûr, le plus

+ qui ne s'en aperçoit qu'après la défaite

commode, le plus fermé des donjons.

- Ouis mais, dirait le juif, en me rendant ma nationalité, on me prive de la vôtre, on me prive de ma qualité de Français que j'aimais tant! J'aime tant la France!

On peut aimer la France sans se dire son fils. On peut aimer les Français sans être leur frère. On peut vivre très bien en France comme y ont vécu avec délices des générations de juifs, sans porter le surnom trompeur de Français.

La qualité de Français n'appartient pas de droit naturel à tout homme. L'humanité veut que nous assurions aux juifs qui résident chez nous la sécurité, le respect, la bienveillance, la justice, avec toute l'amitié possible. Il n'est pas juste de décerner le titre de Français et le droit au gouvernement de la France à ceux qui ne sont pas en règle avec la nature et l'histoire des Français.

L'expérience de 150 ans a montré l'erreur commise, qui ne peut manquer de s'aggraver avec le temps.

LA JUSTICE ENTRE JUIFS ET FRANÇAIS.-

Le sentiment de la faiblesse humaine me défend bien de dire: "Je n'ai jamais fait de tort à personne". Mais je suis absolument sûr de n'avoir jamais fait de tort à un juif parce que juif. Toute erreur dont un juif a pu être l'objet chez nous a été rectifiée par nous.

Der nièrement, ~~qu'un~~, un de nos collaborateurs s'était fait, sans le savoir, l'écho de mauvais bruits d'Amérique concernant André Maurois, qui s'appelle Herzog et est juif.

Ces bruits étaient faux, j'en eus la preuve. Je publiai, dans l'Action Française du 31 janvier 1941, la note suivante:

" Erratum. - L'autre jour, une erreur matérielle a fait reproduire dans notre Revue de la Presse trois lignes d'un de nos confrères hebdomadaires, qui confondaient l'action américaine d'André Maurois, fidèle à la France et au Maréchal, avec les trahisons d'Henry Bernstein. Nous tenons à dissiper cette confusion. Les campagnes de Maurois, loin d'être conduites d'accord avec Henry Bernstein, l'ont au contraire fort irrité et lui ont inspiré de violentes protestations. Nous en avons la preuve. à Ch.M."

Les juifs ne veulent pas avouer qu'ils sont beaucoup moins scrupuleux à notre égard. Cela vient de ce que la force des choses les a placés dans une fausse position. Ils possèdent chez nous des biens moraux et civiques qui ne devraient pas leur appartenir; quiconque leur conteste cette usurpation leur paraît un méchant et un injuste, en révolte contre toutes les lois divines et humaines.

Cet intérêt commun est soutenu avec la passion qui leur est naturelle et cet esprit de solidarité qui ne l'est pas moins. Ces fureurs sont encore envenimées par l'étendue croissante des biens matériels et autres que leur cumul de nationalités leur a fait gagner parmi nous.

Dès lors, ils prennent tout à contre-sens, en un sens qui exagère et déforme tout ce qui leur est dit. Ils ne prennent pas garde aux passe-droit dont ils bénéficient, mais tout ce qui leur est refusé est un déni de justice. Le mal qu'ils nous font ne compte pas; parler du bien qu'on leur a fait est de pure scélératesse.

Par exemple, ce Mr Worms qui s'est introduit bien étrangement dans mon procès: il a fait autrefois le rêve public de garnir nos villages dépeuplés au moyen de tout ce qu'il y a de plus crasseux dans les ghettos de l'Europe centrale. J'ai eu l'occasion de lui dire que ce rêve était un mauvais rêve, qu'il ne nous plaisait pas et que, dès lors, celui qui le faisait et qui le propageait ne méritait pas de recevoir notre hospitalité. Allais-je un peu fort? C'est possible. Mais il va plus fort que moi quand il se met à raconter que j'ai voulu sa mort, que j'ai voulu celle de son vieux père et que c'est probablement moi qui l'ai fait assassiner! Cette énorme dif-
famation, cette calomnie sans preuve est-elle excusée par l'imagination orientale qui met en mouvement des nerfs maladif? Il faut bien avouer que ces confusions passionnées, qui brouillent et enveniment tout, ne sont pas propres à rétablir l'ordre et le calme dans notre monde agité. Quand le juif se proclame ou se fait proclamer peuple martyr, il serait à peine exagéré de répliquer qu'il est lui-même peuple bourreau.

Le plus grand service que l'on puisse lui rendre serait de le mettre en garde contre sa fureur d'abuser, surtout d'abuser du pouvoir dès qu'il a le malheur de le détenir.

Le juif n'est pas naturellement modéré.

Cette "UBRIS" dont on fait aussi honneur aux Allemands agite beaucoup le juif. Ses rancunes personnelles, communautaires, historiques, voilà sa justice, et c'est ce qui finit par lui valoir bien des haines, sinon justifiées, du moins parfaitement explicables.

En 1906 les catholiques versaillais qui avaient défendu vaillamment leur église de Notre-Dame contre l'inventaire des agents du fisc furent entraînés de là, tout chauds, à l'audience correctionnelle d'un Président juif. Non content de leur prodiguer ~~les~~ mois de prison, ce magistrat, du haut de son siège, les accabla des injures les mieux choisies pour les offenser, "Jacobins blancs", "anarchistes blancs", que sais-je!

Quelques années plus tard, ~~cela~~ ~~il~~ arrive dans les existences longues et agitées comme la mienne, voilà que, à la suite d'une manifestation qui avait également eu lieu à Versailles, je fus cité, moi aussi, à l'audience du président juif. Ecoutez sous quelles inculpations: j'avais terrassé un jeune et solide sergent clairon (fallait-il que je fusse costaud à la fleur de mes 45 ans!), je lui avais cassé un dentier de la valeur de deux cents francs, je l'avais menacé d'un revolver de nacre, qui n'a jamais été retrouvé; et que je n'ai jamais possédé et je l'avais apostrophé en ces termes

académiques: "Tais-toi ou je te brûle..." Je résolus de ne pas me laisser faire quand cet ennemi juré habillé en juge me tiendrait à sa discrétion. Après une longue et ridicule instruction, l'audience du président juif s'ouvrit. Je donnai mes nom et prénoms, puis m'ap^{ca}prochai de l'estrade et criai: "Vous savez mon état-civil, mais, moi, je sais le vôtre, vous êtes juif, je suis Français, je veux être jugé par un juge français et je ne veux pas répondre à un juge juif."

Sur quoi, je fus m'asseoir et je restai assis les cinq heures que dura l'audience. Audience peu favorable à l'accusation, les témoignages donnaient la claire impression d'une fable concertée, l'un des témoins parut terriblement suspect, mais tous ces menteurs étaient soutenus et encouragés par le président juif. Les témoins à décharge, hommes de haute dignité, chefs militaires considérés, étaient écoutés avec les signes évidents de la distraction et du mépris. En revanche, toutes les injures poissardes dont me régala le plus mal embouché des substituts étaient saluées et même scandées des hochements de tête hautement approbatifs du président juif. A l'audience écoeurante succéda un jugement scandaleux: huit mois de prison, d'ailleurs accueilli par: "à bas les juifs" ~~ent~~ ~~par~~ la salle entière, que les avocats en robe reprenaient en chœur, et par une longue ovation à travers les couloirs du Palais

de Justice. Elle recommença à la gare. Le lendemain, ce fut l'ahurissement de toute la presse parisienne. Mais, le surlendemain, coup de théâtre! Un de nos confrères républicains télégraphiait à son journal, le Matin, qui l'imprimait sous un grand titre: Une erreur judiciaire, qu'il avait assisté à la manifestation de Versailles, qu'il ne m'avait pas quitté des yeux, que je n'avais frappé ni terrassé personne, mais au contraire m'étais appliqué à rétablir le calme et l'ordre... J'avais déjà fait appel et l'affaire allait revenir à la Cour de Paris. Les hommes au pouvoir furent terriblement ennuyés pour leur président juif et songèrent (un peu tard) à le protéger, ainsi que tout Israël, contre les conséquences du fanatisme national et ces messieurs prirent le parti de me comprendre dans une amnistie. Cette amnistie, je fis tout pour y échapper. Lorsque la Cour d'Appel de Paris me convoqua pour me dire que tout était oublié des fautes que je n'avais pas commises, le Président, qui n'était pas juif mais qui eût mérité de l'être, m'expliqua longuement que c'était une mesure motivée par l'intérêt supérieur de l'Etat. - "De l'état juif!" lui répondis-je, "car l'intérêt supérieur de l'Etat français serait d'avoir à Versailles un président du Tribunal impartial..."

Le colloque fut vif. Il y avait là notre magnifique jeunesse étudiante du quartier latin dont, quelques mois plus tard, une si grande partie devait se sacrifier sur les champs de bataille; beaucoup de ces jeunes gens, révoltés par ce déni de justice,

serraient les dents, serraient les poings, il y en avait qui pleuraient. Le soir, l'un d'eux, orphelin de père et de mère, écrivait à un de ses amis une lettre que je possède. Elle disait: "Je vais être majeur et je serai riche, je donnerai tout mon argent à M. Maurras." Six ans après, le malheureux enfant tombait devant Verdun mais, avant de mourir, il s'était rappelé l'audience de 1913 et m'avait légué plus d'un million.

Naturellement cet argent alla à l'Action Française tout entier, à la réserve de cinquante mille frs qui servirent à fonder, en 1920, avec Jacques Bainville, cette Revue Universelle dans laquelle nous avons toujours considéré que l'on menait une enquête et une études permanentes sur les intrigues et les manoeuvres de l'Allemagne en Europe. La Revue Universelle n'a pas cessé de se conformer à ce programme. C'est chez elle qu'~~est~~ paru notamment, en 1936, le livre révélateur de Madame la Comtesse Joachim de Dreux-Brézé, Deux Mois chez les Nazis d'Autriche, et la Préface que j'en ai écrite, où se trouve démasquée la première hauteur du réveil allemand et de l'effort nazi sous Hitler.

On voit comment les choses s'enchaînent. Notre antisémitisme nous valait des ressources pour combattre le germanisme et ravitailler le nationalisme français.

Tel était l'emploi de notre temps; mais quel était l'emploi du temps de la démocratie régnante? Fidèle à

ses dogmes, elle se donnait beaucoup de mal pour remplacer un procès en appel par une amnistie, pour protéger le jugement d'un président juif contre un arrêt de réforme inévitable et flétrissant, enfin sacrifier le droit évident d'un Français, fils de Français, au prestige et à l'inimitié d'Israël.

- Mais, direz-vous, quel était ce président juif?

Je n'ai pas oublié son nom mais, avant de vous le dire, laissez-moi saluer d'abord le héros de Verdun que l'injustice de la Cour d'Appel avait révolté: il s'appelait Pierre Villard, c'est un nom bien français.

On n'en dira pas autant de celui du président juif. L'auteur du jugement de forfaiture du 23 janvier 1913 s'appelait, je le regrette pour quelques personnes, Worms.

Worms! Pas même un de ces juifs de France qui se disent français parce qu'ils sont nos hôtes de père en fils depuis des siècles, comme si cela suffisait! Ce Worms était un juif naturalisé ou fils de juif naturalisé, un juif métèque: sa dernière station ou celle de ses parents était le Luxembourg, mais les siens venaient de plus loin car les juifs qui s'appellent Worms viennent de Worms, ville d'Allemagne, on ne peut pas l'oublier.

LES JUIFS METEQUES.-

Les familles de juifs récemment naturalisés, vous le savez, ont toujours été nombreuses, mais ce nombre s'est beaucoup accru depuis vingt ans et depuis dix ans. Entre ces juifs, les uns furent attirés, appelés par la prospérité en France

de leur Blum et de leur Moch, les autres ont été expulsés d'Allemagne par les rigueurs hitlériennes.

Ce juif, étranger comme juif, étranger comme ex habitant de pays dont il avait déjà fait une espèce de patrie, représente évidemment un nouveau péril national et moral pour nous. Le très républicain Eugène Lautier, ancien rédacteur du Temps, successeur de Clémenceau à la Direction de l'Homme Libre, écrivait peu de temps avant de mourir: "L'Allemagne est allemande, la Russie est russe, l'Angleterre est anglaise, mais la France n'est plus française". Il y a là un sérieux motif de réflexion et de vigilance pour ceux d'entre nous qui veulent que la France reste française ou le redevienne. Mais soyons sans illusion: tout ce qui sera fait dans le sens de cette renaissance nationale sera pris pour outrageant et attentatoire par les juifs qui tremblent d'y perdre quelque chose *de leur avoir ou de leur pouvoir*

Le juif se croit chez lui partout, comme Dreyfus.-

Comme le président Worms, il se figure posséder une créance éternelle et illimitée sur les justiciables qui ont le malheur de ne pas penser comme lui sur le bien fondé de ses titres à les juger. Et, comme le M. Worms qui s'est introduit sans raison dans ce procès, le juif croit que la terre de France appartient de droit divin à ses congénères les plus crasseux et les plus barbares, c'est sa terre promise, à cet homme!

+ propres

Parce qu'elle est provisoirement un peu dépeuplée, il ne veut pas qu'elle soit jamais repeuplée par ses enfants, dont une meilleure administration et de meilleures lois relèveraient la natalité: la France va devenir leur Palestine, c'est décidé entre eux et par eux! ~~Nous~~ Rejoignons-nous et nous permettons-nous seulement de protester? Nous sommes des sans coeur, nous sommes des ingrats, nous ne connaissons pas notre bonheur, ~~et~~ crachons sur nos plus beaux bienfaiteurs! Une Ligue est même fondée contre l'antisémitisme expressément pour nous mettre au pas. ~~Car~~ ce qui doit être sera: le gouvernement et la jouissance du pays français seront adjugés à une catégorie d'individus qui n'ont pas dans les veines une goutte de sang français ni un scrupule d'esprit français dans le coco.

Tel est de nos jours le schéma du débat entre les juifs conscients et organisés et les Français qui s'obstinent à vouloir que la France appartienne à ses enfants. Mais il y a longtemps que le débat est posé dans les mêmes termes, bien avant le dernier arrivage de leurs métèques. Les juifs chez nous vivaient en clients et en partisans, ils militaient pour qui les soutenaient et les couvrait. Ils marchaient toujours en partisans contre qui ne les défendait pas et se contentait de les ignorer.

Exemple: C'est le juif Eugène Mayer, de La Lanterne, qui vomit les plus sales, les plus ignobles infâmies contre nos soeurs de charité, nos frères des écoles, nos prêtres et nos moines. La plus vile camelote anticléricale est de la fabrique de ce Mayer venu d'Allemagne.

C'est à lui que ripostait Drumont, car l'oeuvre de Drumont est une riposte.

Un autre exemple: c'est un juif, Grunebaum Ballin, qui composa pour Briand cet illustre rapport sur la séparation de l'Eglise et de l'Etat, fameux par sa violence, mais aussi par les énormes bourdes historiques dont il était émaillé. Ce Grûnebaum était encore président du Conseil de Préfecture de la Seine en 1915, en pleine guerre franco-allemande. Or, il était né en 1870, à Aix-la-Chapelle!

J'écris sans notes et sans livres. Si je n'étais pas réduit aux seules ressources de ma mémoire, il y aurait des pages et des pages à bourrer de récits de scandales pareils: le juif nouveau venu se mêlant de nos querelles pour les envenimer, quand ce n'est pas pour les faire tourner à son seul et propre - et plus ou moins propre - intérêt.

C'est pourquoi des Français sans reproche n'ont pas voulu aggraver les malheurs de la défaite en laissant passer une occasion de guérir leur pays de la lèpre juive. Tant pis pour les juifs qui s'étaient brouillés avec l'Allemagne! Tant mieux pour la France si cela lui avait d'éliminer ses juifs. Il était malheureusement clair que la présence de l'occupant introduirait par force dans le statut du juif en France trop d'éléments d'antisémitisme germanique.

Mais plusieurs fonctionnaires du Commissariat aux affaires juives ont été animés du désir de n'appliquer qu'un antisémitisme d'Etat, notre antisémitisme. L'un d'eux me l'a écrit en termes formels. Et cela eût été possible, on aurait pu jouer l'Allemand sur bien des points si... s'il n'y avait pas eu le parti franco-allemand dont nous aurons à traiter amplement plus loin.

Car notre antisémitisme français ne faisait pas l'affaire du parti franco-allemand ni de la Presse boche de Paris. Ils dardaient leurs fureurs dans notre direction. Quoi! ne pas crier: mort aux juifs! Quoi! ne pas pratiquer l'antisémitisme de peau! Ceux qui me suivaient trahissaient l'antisémitisme comme je l'avais trahi, moi - (car là éclatait le principal reproche de cette ignoble bande) - par ce qu'ils appelaient mon invention de juif bien né. J'avais appelé juif bien né le juif entre les juifs qui, étant né sensible à l'incomparable bienfait de l'hospitalité de la France, s'était préoccupé d'essayer de s'acquitter envers elle par des services dignes de son présent: ~~En 1911~~ ~~vanche~~, nous stipulions dès lors que l'habitant juif ayant payé l'écot sera admis à titre personnel au droit de cité français. Ainsi la patrie française serait sauvée du déluge israélite et elle garderait son beau visage séculaire de justice et d'humanité. Cet amendement équitable à une loi juste mais sévère mettait en fureur tous les "goebeliens" de Paris, Rebattet et consorts. Notre façon de sauver la France du péril juif était inadmissible. Il fallait la sauver à l'allemande et d'après des recettes "made in Germany".

Les vociférations de cette racaille sauvent l'antisémitisme français de tout déshonneur. Elles montrent que notre conception de la question juive n'est pas la sienne, pas plus qu'elle ne ressemble à celle de Goebel.

INHUMANITE TOUT DE MEME?

Mais, dans l'autre clan, il y a des âmes sensibles (les mêmes qui passent par-dessus d'atroces barbaries), il y a des esprits pointilleux (les mêmes qui laissent s'accomplir de colossales iniquités) pour venir faire ici une objection que je connais bien.

- N'est-ce pas tout de même injuste, me disent-ils, que d'enlever le titre de français à des gens qui, de bonne foi, se croient nos compatriotes naturels et normaux depuis un siècle et demi qu'ils ont joui du même titre que nous.

A quoi je répondrai deux bonnes choses:

- Ils n'en ont que trop joui, c'est vrai, je veux dire trop abusé. Là encore les juifs n'ont pas pu se tenir. Ils auraient dû se conduire de manière à être supportés. Le nouveau venu aurait dû se montrer modéré dans sa bonne fortune imméritée, en se mêlant le moins possible de nos différends, ^{et} s'appliquer en particulier à la discrétion devant nos dissensions religieuses qui ne les regardaient pas. C'est le contraire qu'ils ont fait: "Tu l'a voulu, Georges Dandin!"

Et puis ils ont la mémoire courte et leur sensibilité est moins subtile qu'ils se le figurent car, enfin, n'ont-ils âprement et fortement contribué à dépouiller des hommes français, non pas de droits imaginaires et ne représentant qu'une fiction légale, mais bien de droits naturels, dont l'usage était aussi bienfaisant que la source légitime? Les juifs n'ont-ils pas pris une part très active à la fabrication des

lois par lesquelles des Français indubitables, fils de Français et de Françaises, ont été privés de la capacité d'enseigner sous prétexte qu'ils avaient fait certains voeux, des voeux de jésuites ou de dominicains? Cette interdiction monstrueuse figure toujours dans le corps de nos lois. On l'a atténuée dans la pratique, mais on n'en a abrogé ni le texte ni l'esprit. Et cela a été maintenu au risque, au très grand risque d'appauvrir le recrutement de nos missions dans nos colonies et dans le monde entier.

En somme, l'antisémitisme d'Etat reprend aux juifs quelque chose qui n'est pas à eux, que la France leur avait confié et dont ils ont mésusé. L'anticléricalisme juif a dépouillé des Français d'un bien, d'un titre, d'une capacité, d'un droit qu'ils tenaient de leur naissance et de leur personne. L'oeuvre anticléricale juive est le fait d'un fanatisme envieux et jaloux. Notre antisémitisme d'Etat est une précaution de défense nationale et de salut public.

Revenons au fait qui s'impose. Le fait, c'est l'UBRIS. Le fait c'est l'abus et la nécessité de le conjurer. Certains juifs, que je n'appellerai pas bien nés, mais malins, se sont rendu compte qu'il y avait là un péril; non pour la France, mais pour eux et ils en demeurent inquiets. Ils ont estimé que ce passé politique était dangereux pour leur propre avenir et ils ont songé à rectifier leur position.

Ainsi le fameux Mandel, à la fin de son passage au ministère des colonies. J'ai su de bonne source qu'à cette époque, 1939 ou 1940, il apporta, il étala un grand zèle pour notre clergé colonial, évêques et même moines, répandu sur l'Empire. A-t-il voulu réparer l'erreur de l'anticléricalisme juif? Il ne l'aura pas pu. Mais alors qu'aurait pensé Mandel du rétablissement du décret Crémieux en Algérie? N'aurait-il pas dit, avec son grave grognement: "C'est une faute"?

Vous connaissez cette belle histoire: Le juif Crémieux, en pleine guerre franco-allemande de 1870, devient membre du gouvernement de la Défense nationale. Ses collègues pensent, pour la plupart, à cette défense contre l'Allemagne. Crémieux, lui, pense à défendre Israël. Il confère nos droits politiques à ses frères juifs[†] universellement haïs et méprisés par les autres peuples d'Afrique. Et Crémieux refuse les mêmes droits aux Arabes qui se battaient bravement à ce moment-là contre l'Allemagne sous notre drapeau! Ce décret indéfendable, mais auquel personne n'avait osé toucher, fut enfin aboli par le gouvernement du "maréchal. Le voilà rétabli au retour de la démocratie. De pareilles vicissitudes ne veulent pas dire qu'il soit immortel. Et c'est ~~mieux~~ de quoi montrer que rien n'est éternel, non, pas même ce que le Général Mercier appelait l'épouvantable puissance des juifs. Le général Mercier est un homme qui s'y entendait: ce grand serviteur de la France, éditeur du canon de 75, a été aussi le justicier du traître Dreyfus.

†algériens

LA PUISSANCE JUIVE.-

Mais on aligne là-dessus une objection politique. On nous dit qu'en raison de sa puissance le juif doit être ménagé, doit être ~~caressé~~ il faut se le rendre propice et, pour cela, lui complaire, etc.

Attention! Trop est trop! Les excès mènent à la ruine. Cette puissance des juifs, vous l'avez vue maîtresse de l'Allemagne, où elle déclarait trouver sa seconde patrie. Hé! bien, les juifs ont fini par s'en faire chasser. Cela peut arriver autre part. Rien ne dit que, par la faute de la même indiscretion, les juifs ne se fâcheront pas quelque jour avec les Anglais ou avec les Américains. Nous connaissons déjà des Anglais antisémites et ils ont eux-mêmes un organe qui pratique notre antisémitisme d'Etat. Si cette rupture survenait, la France aurait avantage à ne pas être entraînée, comme elle l'a été en 1939, dans la querelle du monde juif et des grandes puissances. Non, pas de guerre avec l'Amérique pour l'amour des juifs! Pas de guerre avec l'Angleterre pour l'amour des juifs! Il ne faut pas faire de guerre, ou le moins possible, ~~et~~ alors pour la France seule!

Tout Français doit veiller dès lors à ce que son personnel gouvernemental ne soit pas infodé au monde juif, il doit veiller à ce que nul ministre de France, nul gouvernant de France ne puisse oublier ~~ce qu'il est~~

il doit s'arranger de manière qu'il n'y ait point à notre tête des éléments à double face ou à double coeur, incertains ou ignorants de leur devoir, qui fassent figure de parler en notre nom et qui tendraient aussi, par une moitié de leur être, à la partie adverse, - juif, à la partie juive, - exposés à la servir contre l'intérêt national ou à perdre de vue les rigueurs de cet intérêt. ~~Or~~ seul, en excluant le juif de l'Etat, l'antisémitisme d'Etat peut exclure toute calamité de cet ordre. La France n'échappe qu'ainsi au risque constant d'une trahison ou d'une demi trahison, impliquée dans la présence d'éléments juifs au pouvoir. *Succédant deux nationalités.*

Nous ne sommes pas des fanatiques. Si la puissance juive était une puissance comme les autres, nous aurions plaisir à nous rappeler que François Ier s'aidait du Grand Turc, Henri IV et Richelieu des protestants d'Allemagne. Mais, refrain, la puissance juive n'est pas une puissance comme les autres. Un Anglais qui devient Français cesse d'être Anglais, un juif qui devient un Français ne cesse pas d'être un juif. Il peut rester ainsi le compatriote de tous les ennemis que peut nous susciter l'avenir. Quelle imprudence ce serait donc que d'admettre au sommet d'un gouvernement français des gens qui peuvent ainsi flotter entre Paris et Jérusalem ou même qui ne discernent pas très bien qui est l'ami, qui, l'ennemi! C'est une grave crise de conscience qu'il est urgent de leur épargner. Chacun chez soi et les intérêts respectifs seront bien gardés.

x

x x

On le voit donc: où Mr Goebel parle de races humaines, nous parlons intérêt de l'Etat français. Où il pèse les sangs, où il juge les peaux, où il se livre à de puérils et risibles exercices de laboratoires forains, nous examinons, nous, des situations historiques, et des cas politiques. Il n'y a aucun rapport entre nos idées et ses rêvasseries pseudo scientifiques à l'allemande.

Pour les confondre, il faut, ou bien une grande mauvaise foi, ou bien une rare insensibilité au sens naturel des mots de la langue française. M. le rapporteur n'est-il pas également bien doué sous les deux rapports?

J'ai dit...Un peu longuement, pensez-vous peut-être, Monsieur le Juge d'instruction. Il me fallait bien compléter et même refaire l'éducation historique et politique du plus ignorant des rapporteurs.

x

x x

Il est préparé, à toutes fins utiles, un mémoire complet sur mon activité politique avant la guerre de 1939 - sous le titre "l'Allemagne et nous." *En attendant, voici mes réponses à la suite de votre questionnaire.*

TROISIEME DEMANDE: VOTRE PRISE DE POSITION AU LENDEMAIN
DU DESASTRE DE 1940.-

Réponse (en VI articles) :

Ce fut la position la plus complètement nationale.

Nous disions:

art.I.- Jusqu'au bout.

Même replié à Poitiers, ~~maintenu~~ le journal l'Action Française a maintenu sa thèse constante de mai et de juin 1940. "que l'espérance était militaire", c'est-à-dire que le sort des armes contenait notre sort de peuple - et qu'il fallait aller, comme, en 1914, Joffre, Gallieni et, comme, en 1918, Foch, jusqu'au bout, jusqu'au terme de la possibilité du combat.

Il suffit de voir notre article de notre avant-dernière journée de Paris, du 9 juin 1940, intitulé "Ce qui sauve et sauvera", et notre article de Poitiers, du 13 juin 1940, "L'espérance est militaire".

Ces deux importants articles sont au dossier.

Puis, art.II.- Le terme touché.

A la 10ème ligne de son factum, l'auteur du rapport d'information, pour nous accuser de complicité, de capitulation, montre qu'il ignore les faits rappelés ci-dessus. Non seulement ces articles de mai-juin 1940 sont aussi opposés que possible à toute acceptation de la défaite mais, comme les dépêches officielles parlaient de l'infériorité de notre matériel (en ce temps-là on ne disait pas que le matériel surabondât), nous insistions, nous, sur la valeur des hommes qui la compenserait,

nous recueillions et mettions passionnément en lumière tous les renseignements qui semblaient montrer l'efficacité du 75 contre les chars allemands. Je rappelais, de mon propre chef, comment, en 1914, 1915, 1916, quand nos pointes pénétraient dans le dispositif ennemi, il leur arrivait d'être prises entre deux feux, et ainsi leur progrès devenait-il un désavantage. Est-ce que le même revers ne pourrait pas, cette fois, arriver aux pointes allemandes? Les journalistes pro-allemands de Paris, et notamment M. Rebattet m'ont âprement reproché cette foi et cette espérance militaires *obstinées*.

On ne trouvera pas un mot dans nos articles d'alors qui ne visât à soutenir le moral de l'armée et celui de l'arrière. Nous estimons qu'un journaliste français a pour office de monter la garde devant les esprits, les nerfs et les coeurs.

Mais, aux dernières nouvelles reçues à Poitiers, pour notre dernier-numéro fait dans cette ville, nous avons été avertis que le terme militaire était touché. C'était à l'impossibilité de la lutte, à la nécessité technique de l'armistice que l'on se heurtait.

Nous avons été consternés. Nous ne nous sommes pas donné le ridicule de superposer notre compétence militaire à celle de Weygand et de Pétain. D'autant que, si Pétain appartenait à la grande école de l'offensive prudente et mesurée, économe du sang des hommes en raison de

l'extrême puissance du feu, Weygand, élève de Roch, appartenait à l'autre école, la plus impétueuse et la plus hardie: cet accord de Fabius et de Scipion aurait suffi à démontrer qu'ils avaient pour eux la raison de l'intérêt public.

De plus, contrairement aux craintes exprimées dans nos derniers articles de Paris et de Poitiers, les très cruelles conditions de l'armistice n'avaient pas été aussi loin dans le pire que nous l'avions pu redouter tout d'abord. Le prestige du vainqueur de Verdun avait sauvé, avec la souveraineté de droit, d'autres éléments matériels, la flotte, l'Empire, l'or des Antilles, la zone sud, la petite armée, tous objets pour lesquels il était permis de trembler. Le devoir était donc, au nom de l'intérêt national évident, de servir Pétain et de le faire servir.

Cette vérité objective était attestée par les nouvelles des armées encerclées ou prisonnières, par celles de la marche ennemie et par celles des résolutions qu'avaient prises quelques membres du Gouvernement de quitter le sol de l'Europe.

Nous, nous disions avec Danton: "On n'emporte pas sa patrie à la semelle de ses souliers."

art.III.- L'Armistice.

L'ignorant auteur du rapport parle d'ailleurs d'armistice comme synonyme de capitulation. Il devrait savoir le contraire.

Un armistice forcé, une paix fâcheuse sont des malheurs pour un peuple. Pourtant, hélas! il peut y en avoir de pires.

Trois faits se présentent.- En 1870, le Gouvernement de

La Défense Nationale déclara ne vouloir céder ni un pouce de nos provinces ni une pierre de nos forteresses; il repoussa les conditions, modérées alors, de Bismarck qui ne demandait qu'un morceau d'Alsace et deux milliards. La guerre à outrance fut décrétée, celle qui dépassait le terme de tout, et elle coûta cinq milliards d'alors, des centaines et des centaines de milliards d'aujourd'hui, toute l'Alsace, un morceau de Lorraine, le siège de Paris, l'entrée des ennemis aux Champs-Élysées, la Commune et le second siège de Paris. Traiter pour traiter, mieux eût valu traiter cinq mois plus tôt!

Second fait.- Entre 1806 et 1810, les Princes européens vaincus par Napoléon premier signèrent des armistices et des traités désavantageux, onéreux, ou léonins, mais des traités qui ne leur prirent pas tout, qui ne les épuisèrent pas, qui, réservant l'avenir, leur permirent leurs revanches de 1812, 1813, 1814, 1815.

Troisième fait.- En 1918, l'Allemagne signa un armistice, puis un traité qu'elle jugea cruels. Mais elle s'épargna ainsi l'encerclement de ses armées en Belgique par Foch et Pétain, leur capitulation en rase campagne, l'entrée à Berlin de Franchet d'Espérey. C'est ce qui réserva les moyens de la revanche allemande en 1940.

Était-il moins honorable pour la France d'imiter la parade de l'ennemi il y a vingt ans que de retomber dans la faute de Jules Favre et de Gambetta 50 ans plus tôt?

... Ou bien le patriotisme ne devait-il ~~con-~~ ~~se-~~ ~~lais-~~ ~~ser-~~ ~~prendre-~~ ~~la-~~ ~~métropole-~~ ~~?~~
sister qu'à se laisser prendre toute la métropole?

La dureté des clauses rigoureuses de l'armistice de 1940 était de toute évidence l'oeuvre directe de ceux qui s'étaient jetés dans cette guerre sans l'avoir préparée.

Mais les clauses favorables étaient dues à l'héroïsme des combattants. Leurs morts, leur sang, leurs souffrances leur avaient mérité l'estime de leurs adversaires. Leur patrimoine d'honneur passait dans l'armistice, comme y avait passé l'héritage du vainqueur de Verdun quand il avait fait don de sa personne à la France.

On gardait donc le possible avec l'honneur, le pire était évité. On était arrêté au bord de l'immense péril d'une invasion totale et d'une spoliation intégrale, à quoi s'entendent les Allemands!

art.IV.- La journée du 26 juin.

C'est ce jour-là que, en tant que directeur de l'Action Française, j'ai pris position par deux actes successifs.

Dans l'après-midi, étant à Villefranche-de-Rouergue, repliés, sans journal, nous lançâmes la dépêche Havas où l'Action Française déclare se ranger auprès du Maréchal Pétain comme de l'incarnation même de la Patrie. Avant d'être reconnu chef constitutionnel, mais régulièrement mandaté des pouvoirs légaux ministériels, le Maréchal avait réussi à sauver ce qui pouvait être sauvé, - y compris les égards dûs à l'ancien allié anglais, toute livraison de la flotte à l'Allemagne étant exclue formellement!

Le même jour, 26 juin, dans la soirée. (cette occasion a été souvent rappelée par nous) " des amis avec qui nous nous trouvions réunis nous demandaient à qui nous donnerions la victoire si nous tenions les balances du destin. Nous répondîmes sans hésiter: - A l'Angleterre." - (Texte cité d'après l'Action Française par Gringoire, qui nous l'a, bien entendu, reproché! juillet 1943).

Mais, au moment où nous faisons cette réponse, on n'était qu'au 26 juin 1940.

art.V.- Mers-el-Kébir.

Huit jours après, le 3 juillet 1940, un crime inouï venait tout renverser: la flotte anglaise fondait sur nous, bombardait nos bâtiments désarmés à Mers-el-Kébir et massacrait nos matelots par centaines: 1.500 à 2.000 morts! On dit: C'est la guerre... Parfaitement. Mais la guerre à la France.

Ce fait nouveau a complété notre prise de position morale:

L'Allemagne y garde son titre d'Ennemi n°I -

L'Angleterre y gagna son titre d'Ennemi n°I bis - Ex aequo

Et ce n'était pas notre faute.

Mais, art.VI.- Fidélité à l'armistice: même envers l'Angleterre.

Après Mers-el-Kébir, après cette offensive anglaise, ce que l'armistice avait réservé en faveur de l'Angleterre ne fut jamais repris. Fidèle à la parole donnée au nom de la France par le Maréchal, nous n'avons jamais demandé que l'on

combattit l'Angleterre. Nous avons combattu ceux qui demandaient ce combat.

On s'en est toujours tenu, comme à Mers-el-Kébir, à des défenses locales (Dakar, Tchad, A.E.F., Syrie, etc.) ainsi qu'aux réponses vigoureuses que nous imposèrent les virulentes attaques quotidiennes de la Radio de Londres.

Légitime défense contre l'ennemi n°1 bis, jamais d'offensive par aucune coopération militaire avec l'ennemi n°1.

Les Allemands ne cessaient de la demander et de la faire demander.

Le Maréchal n'a jamais changé sa volonté de la refuser.

L'Action française s'en rapportait à la politique du Maréchal.

Telle était notre prise de position, - je l'ai dit, la plus nationale, la plus française qui fût.

Elle s'opposait à tout ce qui pouvait servir ou favoriser l'ennemi, elle limitait, du côté allemand, les conséquences de notre défaite et elle maintenait sur la flotte et sur l'empire, comme sur la zone non occupée et la petite armée de l'armistice l'autorité l'indépendance du drapeau français, avec la souveraineté de l'Etat que ce drapeau ombrageait et que commandait son chef légitime et légal.

Les entreprises de l'Allemagne n'y ont jamais trouvé leur compte. Cela dès le début. Il suffit de les suivre pour voir que les Allemands et leurs amis ont, tout de suite, traité en ennemi permanent l'armistice du Maréchal et, finalement,

le Maréchal lui-même, avec les écrivains patriotes qui le
suivent.

QUATRIÈME ET CINQUIÈME DEMANDE: QUE PENSEZ-VOUS DE LA
COLLABORATION FRANCO-ALLEMANDE?

QUE PENSEZ-VOUS DU GOUVERNEMENT DE VICHY?

Réponse: Le Gouvernement de Vichy étant de juillet 1940 et la collaboration franco-allemande de Montoire, d'octobre 1940, nous commencerons par Vichy, en suivant la chronologie.

Article I.- VICHY.

Pour le Maréchal et les bons français, l'armistice de juin était un moyen de salut qui réservait l'honneur et l'avenir.

Mais, à Vichy, peut-être même dès Bordeaux, s'était formé le parti d'un armistice considéré comme abandon absolu; ce parti dédaigneux de tout avenir strictement français concevait l'armistice dans le déshonneur et le désespoir. Ou dans cet espoir que la France allait passer dans le camp et dans les cadres de son vainqueur.

Pour ce parti, ce n'était pas au bien de la France que devait servir l'armistice, mais au bien de l'Allemagne, ou tout au moins à celui des deux peuples que l'on donnait à égalité. Indifférent à la défaite, on s'y disait certain de l'impossibilité absolue de la réparer jamais. Revanchard était l'outrage suprême. Le dernier sentiment que l'on voulût accorder à la France vaincue et à la France malheureuse était le respect.

Contre cette thèse, aussi dénuée de fierté que de bon sens, contre ce parti dénaturé et dénationalisé, nous prîmes position immédiate et nous avons harcelé ces mauvais Français de l'été 1940 à l'été 1944.

Jamais nous n'avons interrompu le harcèlement.

Cela était connu partout, dès le premier jour. En juin 1941, le journal allemand de Lyon, l'Effort, de M. Rives, nous définissait par ces mots: "un certain nationalisme ombrageux s'est dressé dès le lendemain de l'armistice contre l'idée d'un rapprochement franco-allemand."

Près de quatre ans plus tard, le 17 mai 1944, une autre publication pro-boche "Interfrance" disait encore: "M. Maurras et son journal ne sont pas morts... Ils forment depuis quatre ans le centre d'une résistance active à l'unification de l'Europe sous une direction allemande... L'attentisme français, le refus de la France à une politique de rapprochement allemand a trouvé dans l'Action Française son expression quotidienne la plus habituelle."

Dès le 15 août 1940, nous avons publiquement rompu avec l'auteur de ces lignes, directeur de cette "Interfrance". Voici ma lettre de congé à M. Dominique Sordet, qui était encore, à ce moment-là, notre collaborateur musical:

Limoges, le 15 Août 1940

à M. Dominique Sordet

Monsieur,

"En traversant Vichy, j'ai lu votre INTER FRANCE du 1er août.

"J'ignore absolument quand l'Action Française sera à même de reprendre la publication de la Chronique Musicale dont vous étiez le titulaire, mais une chose est bien

"certaine; l'auteur de ce numéro d'INTER FRANCE ne remettra plus les pieds chez nous, on n'y retrouvera plus une signature déshonorée.

"La page affreuse que vous avez signée est-elle de vous? Je voudrais en douter. Les termes que vous employez à l'égard de l'Allemagne, ceux dont vous croyez accabler des "patriotes jaloux", ou encore des "super-patriotes impénitents", tout cela ne fait que rappeler le mot du Prince de Bulow: "Nous n'avons pas demandé la tête de Delcassé, on nous l'a offerte."

"Vous voilà donc, Monsieur, en 1940, à peu près comme Rouvier en 1905: un de ces Français qui offrent à l'Allemagne ce qu'elle ne demande même pas.

"Au bout de quelques semaines, Rouvier se repentit, il disposait de ce délai: vous sera-t-il laissé à vous, Monsieur, et à vos misérables inspirateurs? Ou bien le mal, qu'en des circonstances critiques vous aurez fait délibérément à la France ne sera-t-il pas devenu définitif et sans remède?

"Non content de courir au-devant des vœux du vainqueur, non content de porter vos offres au-delà de ses exigences, vous voulez encore, Monsieur, que l'on croule et que l'on offre comme vous. Vous osez même accabler de sarcasmes prétentieux les Français qui refusent de rien imiter de votre bassesse; ils ne comprennent pas, dites-vous; ils ne connaissent pas... Et vous? Qu'est-ce que vous comprenez, qu'est-ce que vous savez, misérable?

"Vingt fois, ces dernières années, avant la guerre, j'ai été tenté de souligner quelques-unes de vos niaiseries et de vos platitudes (dans INTER FRANCE, déjà fondée).

"J'ai cédé aux instances des amitiés qui intercédèrent en votre faveur.

"Cette fois, il s'agit de patriotisme et d'honneur, autant et même plus que d'esprit politique. On ne saurait se contenter de sourire et de laisser faire.

"Adieu donc, Monsieur, soyez heureux et, comme vous le dites, confiant sous l'étendard de votre collaboratrice et de votre protectrice, l'Allemagne victorieuse.

"Vivez avec elle dans un "accord"-sans "réticence", enivrez-vous de tous les elixirs de son "bon vouloir". Nous nous honorons de vous tenir à l'écart pour rester entre Français dignes de ce nom.

"Il est impossible de vous saluer, croyez-moi.

CHARLES MAURRAS. "

Et, pour qu'il n'y eût pas d'équivoque, Mr Sordet était remplacé tambour battant. Il n'y avait pas beaucoup de réunions musicales à Limoges, mais son successeur, l'éminent musicographe Joseph Canteloube, fut prié de nous donner tout de suite une série d'études sur "La Chanson populaire", qui dura plus d'une année.

Quinze jours après avoir fait tenir cette lettre à Mr Dominique Sordet, le 2 septembre 1940, j'adressai au directeur de la Radio Nationale, Mr Tixier-Vignancourt, une lettre motivée par les faveurs inadmissibles dont bénéficiait à cette institution d'état un agent allemand, M. Marcel Déat. Le fonctionnaire Tixier-Vignancourt était un ancien député national. Je lui disais en propres termes:

"Vous aviez la censure, vous pouviez arrêter au passage les infâmies pro-boches de M. Déat... Vous pouviez écraser dans l'oeuf sa récente manoeuvre, et vous le deviez. Vous ne l'avez pas fait. Le seul coup de frein efficace est venu de nous. Parce qu'on nous savait amis du Gouvernement, la rude opposition faite à Déat a permis de conclure que ce révolutionnaire mal repenté n'était pas toujours aussi maître du nouveau jeu qu'il l'apparaissait tout d'abord..."

"Je ne reproche pas à M. Déat de donner (aux vainqueurs) ce que nous ne pouvons pas refuser, mais bien de livrer ce qu'il nous appartiendrait de réserver et de défendre. Je lui reproche d'ajouter à la nécessité subie les offres d'une immonde et stupide liberté, la sienne. Le malheureux met tout sur le tapis, il l'y jette, il l'y précipite, voici! voilà! comme une marchandise qui lui appartiendrait. Il court au-devant de l'occupant, le tire par les basques pour mieux faire prendre la mesure de ses espérances, de ses larges vues, de ses intentions, dignes du plus cocu des libéralismes internationaux. Tout cela d'ailleurs de la force des ruses de Gribouille, des mathématiques de Calino et de la portée d'esprit d'un pédagogue à grand bagout..."

Ainsi, dès les premiers jours de Vichy 1940, la situation était-elle définie clairement. La suite de ma lettre n'était par moins précise:

"En admettant ce que n'admet aucun Français honnête,
"qu'à la politique du clan des "yes" doive succéder celle du
"clan des "ia", la raison suffit encore pour établir qu'il
"faut au moins distinguer cette politique en soi d'un programme
"publié, étalé, affiché. Il y a une différence! Autre chose
"est faire, autre chose parler. Je sais bien que ces Roumestan
"ne peuvent avoir une idée sans monter à la tribune pour l'y
"vociférer ou sauter sur leur stylo pour la gribouiller. Et
"cela joue le réalisme!

"Il n'est pas un maquignon de village pour ignorer qu'an-
"noncer des concessions a pour inmanquable et immédiat effet
"de gonfler les exigences du partenaire averti. Il est idiot de
"supposer qu'il va se contenter de ce qu'on lui offre. Il sau-
"tera dessus, il s'en emparera et, comme déjà sien, s'y établit
"ra solidement pour s'élancer de là et pour demander autre
"chose. Cela est une évidence si monstrueuse que j'ai honte de
"vous l'écrire. Votre Déat et ses amis sont d'abominables
"gâte-métier.-

"Voilà l'essentiel de ma réponse. Je ne demande pas mieux
"que d'aller la compléter de vive voix à Vichy. J'y serai vers
"la fin de cette semaine. Les explications orales peuvent ai-
"der à dissiper tous les malentendus. Mais ce qui précède doit
"vous être évident. Les fautes commises sont encore réparables.
"Il ne faudrait pas s'y enfoncer ou gare la fin! Vous aurez
"abouti à tout ce que vous ne voulez pas et vous en pleurerez
"des larmes de sang, ce qui, croyez-le bien, ne sera pas pour
"consoler quelqu'un qui a donné beaucoup d'avertissements de
"ce genre, que l'on n'a pas voulu écouter, et que l'évènement
"n'a que trop cruellement approuvé, au grand malheur de notre
"patrie.

"Au moment de vous dire que j'ai l'honneur de vous saluer,
"il me tombe sous les yeux une véritable image d'Epinal, dont
"la grossièreté devrait tout régler. Lisez le commentaire in-
"croyable que les gens d'Interfrance viennent de donner au
"projet de reporter sur notre frontière pyrénéenne le contrôle
"postal qui s'était installé à Moulins. Ce projet est ce qu'il
"est. Il peut avoir des avantages ou équivaloir à la situation
"présente. Mais les malheureux ont imaginé dde superposer à ce
"dispositif matériel, qui est quelconque, des motifs désastreux.

"Savez-vous ce dont argue Interfrance? De ce qu'il appelle
"la fiction de l'indépendance de la zone libre! Soit. Et de vous
"à moi, c'est une fiction. Hélas, nous le savons autant que ce
"crétin, le Boché peut y faire ce qu'il veut, on ne nous l'ap-
"prend pas. Mais ce n'est pas à nous de l'écrire, car ce n'est
"pas à nous de dire publiquement au Boché que l'armistice est
"quelque chose qu'il puisse transgresser à son gré et à son
"aise et que ce seuil légal ne sera pas défendu. Le bon sens
"dit, au contraire, que notre rôle doit être de nous accrocher
"à toutes les moindres stipulations de l'armistice sans lais-
"ser croire un seul instant que nous ne les prenions pas au
"sérieux et que ses clauses puissent être contestées et mini-
"misées. C'est le b-a-ba de l'affaire. Sans quoi leurs negocia-
"teurs auront beau jeu de répondre aux nôtres: "Eh! mais,

"vous-mêmes le savez bien, puisqu'une agence officielle l'a dit et écrit chez vous."

"Pourquoi dit-on ainsi ce qu'il ne faut pas dire? Est-ce donc pour faire ce qu'il ne faut pas faire? Devant l'énormité de la faute commise, on est tenté de se demander s'il n'y a pas là une ébauche de trahison?"

"J'espère que non. Pour expliquer ces traits de catastrophe stupide, il suffit de coeurs gâtés par l'ignorance, l'irréflexion, la fatuité, la présomption, le pédantisme, le manque d'éducation et d'instruction, les habitudes d'esprit du marxisme et du briandisme, l'habitude totale de concevoir les intérêts objectifs des affaires de la Patrie."

"Mais, ici, permettez-moi de vous dire, Monsieur, que s'il paraît fort naturel de voir un Déat déatiser, avec l'appui de tous les Montigny caillautistes de la Censure, il nous est pénible qu'un Tixier-Vignancourt le soutienne par la voix de sa Radio."

"Hier encore, 1er septembre, à midi, cette Radio nous a largement répercuté l'article ridicule où M. Déat se proposait comme négociateur de la paix..."

"Veuillez agréer, cher Monsieur, l'expression de mes sentiments les plus distingués et dévoués."

Charles Maurras

"P.S. Je lis l'Oeuvre d'aujourd'hui lundi. Il y eut le plan incliné de la victoire. Vous m'effrayez par ce plan incliné vers une nouvelle défaite, dans quelle folie de suicide! Je fais ce que je peux. Vous devriez y réfléchir en toute objectivité. Hélas!"

L'agent allemand, M. Déat, pouvait tout dire. Les fonctionnaires de M. Laval ne lui coupaient plus rien.

C'est que le Chef du gouvernement, s'il était moins avancé tout d'abord, prenait de l'audace, se croyant assuré de la confiance du Maréchal qu'il avait surprise pour quelques semaines. Ses propos, ses allures, le monde qui l'entourait laissaient éclater sa qualité: le vrai chef, le chef suprême du parti franco-allemand, c'était M. Laval.

A l'un de nos premiers voyages à Vichy, nous avons rencontré au pied de l'ascenseur qui menait aux bureaux

ministériels l'agent allemand Fabre-Luce que j'avais chassé des locaux de l'Action Française une douzaine d'années auparavant, pour ses boniments d'Internationale blanche et d'Europe allemande. Le retrouvant à cet endroit, je lui refusai la main devant tous. Il était évidemment de la maison de M. Laval, comme tout un personnel de presse à Vichy, à Paris, et d'ailleurs, dont l'Allemagne était la cliente et la protectrice: dans ce mauvais petit clan, l'armistice était réputé l'art de ne rien refuser et de tout livrer à l'Allemagne.

Mais M. Laval trouvait devant lui un adversaire puissant dans le général Weygand, alors ministre de la Défense nationale, qui ne nous cachait pas ses sentiments. Grâce à lui, nous pûmes faire lire en Conseil des ministres la belle et noble lettre à nous adressée par Madame la Baronne de Lassus, Lorraine, veuve du Colonel de Lassus, qui venait de tomber au champ d'honneur, - lettre accusant Laval de servir les Allemands par sa Radio.

Un des effets directs de nos polémiques et de nos éclaircissements fut que M. Déat dut se replier sur Paris. Alors, toujours aidé par les Allemands, Laval réussit à éloigner Weygand en lui faisant donner l'Afrique du nord. Mais le général y portait sa pensée française de Vichy, de toujours: ni aux uns, ni aux autres!

Un moment maître de Vichy, M. Laval l'encombra de ses âneries. Il disait:

On ne peut pas se battre tous les vingt ans avec l'Allemagne.

Mais on était alors condamné à se battre plus souvent encore, tant que l'on n'aurait pas pris des précautions efficaces contre les débordements de l'Allemagne unitaire.

M.Laval disait encore:

- Vous parliez des Allemagnes. Prenez garde qu'ils ne nous parlent pas, eux, des Frances!

Il eût été vain d'expliquer à cet illettré qu'il n'existait pas en France de situation comparable à une mosaïque de provinces centrifuges comme en Allemagne, pays sans frontières.

Laval disait aussi:

- Attention! Trois mois d'occupation vont faire aux Allemands une popularité irrésistible en zone occupée...

On n'est pas meilleur prophète!

Il faut s'entendre sur les capacités et les incapacités de Laval. C'est un homme d'une rare habileté quand il s'agit de son intérêt personnel direct. Mais c'est aussi le plus vide des politiciens. A l'ignorance de l'intérêt français, au cynique zèle pro-allemand s'ajoutait une entière solidarité avec les mauvais Français rédacteurs de la Kommandantur parisienne. Parce que ces messieurs nous faisaient l'honneur de nous associer, nous et nos idées nationales, à leurs attaques contre l'armistice, la zone nono, l'armée, la France et le Maréchal, nous avons cessé de nous en tenir à ces sous-ordres et fini par remonter à leur Patron. Il y a dans nos archives des pages censurées, un article du 21 octobre 1940 qui se termine par cette question posée sur M.Laval:

Remplit-il les devoirs de sa charge?

Et le même souci patriotique avait fini par nous déterminer à faire complètement abstraction de sa présence à la tête du Gouvernement. Nous n'écrivions plus son nom. Nous parlions de l'Etat comme s'il n'y était rien. Tel M. Bergeret dans la fable d'Anatole France, ignorant la présence de sa femme à sa table ou dans son escalier.

Cette pantomime était d'ailleurs parfaitement comprise. On nous voyait ainsi très clairement hostiles aux grossières liaisons des lavalistes avec le protectorat allemand.

Nous les avions dénoncées au Maréchal lui-même.

Par une note que nous lui avions remise au cours d'une audience vers le 10 ou 11 octobre 1940, nous lui exprimâmes ce qu'il y avait d'insensé, peut-être de pire, dans ce système où l'armistice, méthodiquement dénigré, était traité de "fiction", où les avantages qu'il nous avait laissés étaient méprisés, rejetés, parfois offerts à l'occupant comme de nul intérêt pour nous. Comment des Français pouvaient-ils bouffonner sur la "zone nono" ? C'était dire aux Allemands qu'ils feraient mieux de l'occuper! S'il fallait bien l'observer et exécuter ce que l'armistice avait de dur, il ne fallait pas affecter le dédain pour ce qu'il avait d'avantageux. Là rien n'était plus utile que de faire de la procédure à la Poincaré, en se cramponnant à toutes les clauses de l'armistice. C'est la règle élémentaire de tout pacte conclu avec plus fort que soi.

À l'attention avec laquelle le Maréchal nous avait écoutés,

Cette oreille complaisante de l'ennemi le rendait indispensable et irremplaçable.

-:-:-:-:-

En son absence, la lutte avait continué entre l'Action française et les journaux allemands de Paris, de Lyon, de Marseille, dans la liberté sans limite où les Allemands permettaient qu'on nous attaquât et dans la très étroite mesure où ils voulaient permettre une riposte de nous.

J'ai raconté dans mon livre De la Colère à la Justice quelles horribles sympathies s'étaient produites dans le monde littéraire au profit de l'occupant. "Gens de lettre et de corde" s'étaient mis à sa botte et lui avaient fourni tout le sale travail qu'il avait désiré. La corporation n'avait rien refusé. Du bon travail moyen. Les trente deniers du prix syndical de la trahison. La Patrie, écrivais-je, pouvait renier ces sculptures d'excréments: la Profession, non. Le principal centre de pourriture avait été à l'hebdomadaire Je Suis Partout. J'avais protesté quand, sous Mandel en 1940, deux de ses rédacteurs avaient été arrêtés sous de fausses accusations. Les malheureux, libérés à temps, s'étaient vengés sur la Patrie. Ils passèrent au camp allemand, firent de l'Internationale blanche et oublièrent leur France blessée pour le nazisme victorieux. Nous les mêmes sur le même pied que ceux qui préféraient la démocratie à la France. Dans l'été de 1940, leur Rebatet, leur Laubreaux, répandus dans les cafés de Vichy, déblatéraient contre l'Action Française et contre moi. Rentrés à Paris, ils voulurent

relancer leur journal. Mais, nous craignant toujours, leur directeur M. Lesca m'envoya un messenger pour me demander mon avis sur cette réapparition. La réponse fut catégorique et violente: - "Il n'y a pas de possibilité pour un journal de garder l'honneur à Paris en ce moment. Votre journal sera aux mains des Allemands. Adieu, Monsieur."- Le messenger rapporta ma réponse et se retira du journal. Les autres passèrent outre et nous accablèrent d'outrages. J'ai eu l'honneur d'être roulé dans toutes les boues de l'immonde ouvrage de Rebatet, Les Décombres, et je ne pus lui répondre que par un seul article que la censure mutila. Un peu plus tard, je pus répliquer à un autre article de Je Suis Partout, de M.X. de l'Académie Française, un futur ministre de M. Laval: simple entreprise de dénigrement: il s'agissait de nous discréditer intellectuellement, nous étions des sclérosés de l'esprit, nous professions une foi excessive dans l'armée française, il suffisait d'un appel de clairon pour nous avoir. Les asservis de la Germanie attaquaient nos personnes plus encore que nos idées parce que notre absence et notre silence seuls suffisaient à émonvoir des résistances et des oppositions à l'Allemagne.

La réplique avait été facile. Cependant, pour ne donner ni crédit ni prétexte aux calomnies parisiennes et ~~ne~~ créer aucun surcroît de difficultés au Gouvernement de la France, je cessai de venir périodiquement à Vichy, comme je l'avais fait en 1940. Quand le général et la générale Huntziger, avec qui j'avais des relations personnelles, marièrent leur fils, ils me firent

l'honneur de m'inviter à la cérémonie de Saint-Louis de Vichy. En raison des attaques boches, je les priai de m'excuser, ne voulant pas exposer le ministre de la guerre à des éclaboussures que je portais allègrement tout seul, avec nos amis de l'Action Française. Le Chef de l'Etat avait été prévenu des raisons de ma réserve, il avait bien voulu les comprendre et les approuver.

Naturellement le retour de M.Laval devait rogner encore nos libertés de plume et de parole. Mais nous avions l'avantage de l'indépendance absolue. Les autres journaux repliés recevaient une mensualité de 275.000 francs. Nous n'en adceptions aucune. Cela nous permettait une liberté morale incomparable. Nous reprîmes notre tactique d'avant le 13 décembre 1940. Dans les parties personnelles du journal, signées de nos noms, il n'y avait jamais le nom de Laval, sauf quelques cas exceptionnels et pour des raisons très précises. Ainsi, sans le discuter ni le mettre en cause, ce qui était impossible, montrait-on à qui savait lire qu'il n'était pas notre homme et que sa politique était soigneusement distinguée par nous de celle du Maréchal.

L'auteur du Rapport d'instruction ne paraît pas avoir eu la moindre notion de ces réalités. Mais il pouvait s'éclairer en consultant les journaux boches de Paris, de Lyon, de Marseille: c'est à nous, à nous seuls que la Presse allemande de Paris adressait, avec ses injures, l'imputation de tous les actes par lesquels avaient été maintenus les honneurs et les

résistances de l'armistice:

- le refus de collaborer militairement avec l'Allemagne;
- le refus de lui livrer nos bases navales, Toulon et Bizerte;
- le refus de lui livrer la flotte;
- l'approbation supérieure donnée à l'ordre par lequel la flotte s'était sabordée plutôt que de se laisser saisir par les Allemands.

Avouant avoir voulu "une unification de l'Europe sous direction allemande", les journaux allemands de Paris reconnaissent n'avoir pas eu d'adversaires plus constants, plus énergiques, ni plus fidèles que nous, ni mieux récompensés par le résultat de cette opposition calculée et cette tactique efficace.

x x x

Notre position vient d'être définie, notre action exposée en pleine lumière. Les faits parlent, ils jugent.

Nous n'avons pas favorisé, comme on nous en accuse follement, l'antique ennemi. Nous l'avons au contraire contrarié, contrecarré, gêné tant que nous l'avons pu. C'est nous, disent-ils eux-mêmes, qui avons fait échouer leur chère collaboration.

Nous ne nous flatons certainement pas d'avoir exercé aucune pression ni influence sur le Maréchal. Il n'a pas à recevoir de suggestions ni de conseils pour la conscience de ses devoirs ou pour leur exercice. Mais, on peut le dire, dans les cas fort rares où il nous a posé une question, nos réponses ont coïncidé avec ses idées et ses sentiments.

Exemple: En dernier lieu, en juin 1944, des porteurs de

conseils perfides ou légers avaient voulu le pousser à élever la voix "pour la paix". Consultés sur ce point, nous nous empressâmes de confirmer les soupçons du Maréchal: on lui tendait bien, selon nous, un piège pour le compromettre avec les Allemands et obtenir de lui une démarche dont l'Allemagne aurait eu seule le profit public. Le Maréchal refusa, en réservant, comme nous nous étions permis de le présumer, toute l'autorité et toute l'influence dont il disposait pour le seul avantage de la Patrie.

Telle était notre politique à Vichy, telle notre façon de déjouer les pièges allemands; comment aurions-nous, en même temps, "favorisé les entreprises" du même ennemi? Ce reproche, que l'on ne peut poser sans absurdité, est une double et triple trahison:

- de la vérité évidente et palpable.
- de la justice qui en découle.
- de la Patrie elle-même, dont elle diffame et calomnie les dévoués serviteurs.

Deuxième partie de la DEMANDE V & VI: art. II. - Après
Vichy, Montoire.

Demande: La Collaboration allemande?

Réponse: Il en a été de la collaboration à Montoire comme de l'armistice à Vichy:

Il faut, dans les deux cas, voir d'une part l'aval, le parti franco-allemand et la presse PRO-boche, - de l'autre

"- Adversaire alors?

"- Non plus.

"- Neutre?

"- Pas davantage.

"- Vous l'admettez donc?

"- Je n'ai pas à l'admettre. Encore moins à le discuter."

Et tout ce qui suivait montrait que nous devions nous inspirer d'un fait nouveau: le système parlementaire était aboli, il fallait éviter de le rétablir en recommençant ces discussions publiques sur la politique extérieure dont j'ai dit si souvent qu'elles marquent la grande infirmité de ce régime: l'adversaire, le partenaire serre ses cartes sur son coeur et n'en laisse rien voir, gardant bien les secrets de projets à long terme, - et nous, nous mettons nos idées aux voix dans la rue, au salon, au café, au car, à la foire!

Autrefois, quand, selon le mot d'Anatole France, nous n'avions pas d'Etat, il fallait bien parer à cette carence mortelle par des discussions, d'ailleurs dangereuses. Mais, du moment que nous avons recouvré un Etat, unitaire et militaire, il fallait lui laisser la réflexion, la décision, l'action sous sa responsabilité. L'Etat a les dossiers de l'affaire à débattre. Il les connaît. Nous les ignorons. Il s'en est déclaré responsable devant l'Histoire. Laissons-les lui. Il n'a réclamé que d'être suivi; il l'a dit hautement: Je suis le Chef. Suivez-moi.

Et, signe mémorable, peu de temps après, le Maréchal a été amené à ajouter: Ne me dépassez pas.

C. - Le parti franco-allemand dépassait.

C'est que le Maréchal était furieusement dépassé par le parti franco-allemand, qui n'avait qu'une idée: associer la France à une Allemagne démesurément agrandie, dans une organisation européenne monstrueuse où nous aurions été vassalisés.

Plan absurde? Certes! Mais il n'était pas nécessaire de l'exécuter pour attirer de graves malheurs sur la France; il suffisait de l'entreprendre. L'annoncer, l'essayer, c'était remettre en circulation, avec le prestige de la victoire et de la conquête, quelques-unes des illusions germanophilistes qui avaient rempli la tête de nos romantiques, de nos socialistes, Hugo, Michelet, Jaurès, Briand et leurs très légers lecteurs et partisans. Mais c'était en même temps réveiller toute la répulsion légitime développée par le mauvais rêve. Et c'était aussi susciter l'irritante concurrence d'un second parti de politique extérieure. C'était placer les Français sur le penchant redoutable des partages et des scissions sous la bannière de l'Etranger, comme au XV^e siècle, avant Jeanne d'Arc, ou au XVI^e, avant Henri IV. Rien en pays gaulois n'est plus capable de prolonger et d'envenimer des discordes aussi cuisantes que profondes.

Raison de plus d'affirmer la nécessité de reporter nos calculs et nos vœux à la France seule; de nous maintenir sur la ligne de crête, dont parle Pujol et de renouveler la maxime de Weygand: ni les uns, ni les autres.

Nous apprimes donc sans étonnement que, dans son entrée

À Grenoble, le Maréchal, voyant un balcon pavoisé de nos drapeaux à la seule France, avait porté la main à son képi pour le salut militaire.

Le grand Chef savait bien où il ne voulait pas aller.

Les événements - et notamment la douloureuse situation de nos deux millions de prisonniers - pouvaient avoir rendu nécessaires et désirables certains accords, limités à des termes choisis par le Chef: il n'y avait qu'à lui laisser conduire les choses au point voulu et les arrêter où il fallait. Le Maréchal n'avait jamais conçu la "collaboration" comme la subordination de la France au continent européen germanisé.

Le parti pro-allemand n'a jamais pu l'attirer ni l'entraîner dans cette direction, malgré ces quatre ans d'agitation et de tension en quelques milieux, parisiens, lyonnais, marseillais ou autres.

D.- Collaboration et collaborationnisme.

Mais, en de tels milieux, des esprits habitués à tout voir sous un angle littéraire, oratoire, parlementaire, journalistique ou tribunitien, des esprits asservis aux habitudes oratoires et littéraires de la démocratie, ne comprenaient une politique nationale que sous forme de propagande de conférences et de journaux.

Collaboration! leur disait-on. Ils comprenaient donc, propagande à la collaboration!

Donc collaborationnisme!

Le Maréchal avait enterré la démocratie et, sous prétexte

de lui obéir, ils ~~faisaient~~ ^{faisaient} de sa politique une dilution démocratique dans l'ordre et sur le plan de sa politique étrangère; ce que nous avons le plus grand intérêt à ne pas laisser sortir de son cabinet était jeté en pâture aux querelles de partis et aux controverses des clans.

Le collaborationisme fut ~~amené~~ ^{amené} en promenades de conférences, souvent en compagnie d'Allemands, l'un appelé Grimm et porteur d'un ridicule petit livre intitulé le Testament politique de Richelieu, - traduit, mais qu'il était interdit de réfuter, - où notre politique d'Action Française était vilipendée.

Nous n'hésitâmes point à interdire à nos amis d'adhérer à aucun des groupes de "Collaboration" que ces messieurs fondaient. Prétendre en faire partie était se mettre hors de l'Action Française.

Telle est l'oeuvre que l'on ose nous accuser d'avoir favorisée: nous la défaisons!

M. Georges Claude et M. Robert Brasillach vinrent parler à Lyon pour cette cause absurde et abominable. Nous mettions leur conférence en interdit par des notes ^{publiques} dont les textes sont aux Annexes. (Action Française du 5 juin 1941 et du 19 juin 1942). On y trouvera encore une correspondance avec un ligueur sur le même sujet: adhésion à "Collaboration"; radiation immédiate.

Encore une fois, cette ligne politique, celle qui n'est qu'à nous, ne s'est pas infléchie une seule fois pendant quatre

ans? Nous n'avons jamais cessé de faire honte au parti franco-allemand de l'enfantillage de ses idées et de l'abjection de ses sentiments. Nous avons été sur ce point en bataille quotidienne avec le journal allemand de Lyon, dirigé par le socialiste Paul Rive. M. Paul Rive est en fuite. C'est très bien de sa part. Ainsi rend-il justice aux énormes bêtises pro-allemandes qu'il a débitées pendant quatre ans. Avec une égale constance, nous leur avons opposé les vérités françaises qui les détruisaient. Et l'on nous demande des comptes! Lesquels? De quoi? Pourquoi? Mais nous n'avons pas fui et ceux que fait M. Paul Rive devraient, s'ils comprenaient, nous ouvrir leur prytanée pour y être nourris aux frais de leur République anti-allemande si elle veut se rendre digne de ce beau nom.

La propagande germaniste s'est inspirée successivement de deux fables:

1°) L'Europe serait organisée par l'Allemagne.

2°) L'Europe serait sauvée par la croisade allemande du Bolchevisme.

Nous avons répliqué identiquement à l'une et à l'autre fable.

1°) L'Europe allemande. De 1940 à la guerre russo-allemande de 1941, la propagande pro-boche vantait comme les futures délices du genre humain une Europe présidée par une Grande Allemagne, reine de l'Est. On y joignait l'Afrique et l'on oubliait nos 2.000 kilomètres de façade sur l'Atlantique. A Lyon, le journal allemand l'Effort ramenait souvent l'affaire sur le tapis. Nous ne cessions de critiquer et de moquer ce que nous

appelions un plan dans la lune.

Présidant, vers la même époque, le banquet de la revue lyonnaise "Frontières", je terminai mon discours par ces paroles assez claires, sous leur ironie:

" Une Europe dominée par une Grande Allemagne? Messieurs, si je connaissais un homme raisonnable, instruit, réfléchi, au courant de l'histoire ancienne et moderne, renseigné sur le caractère et le passé des Allemands, et qu'un tel homme crût que cette Grande Allemagne pût être un facteur de paix et d'ordre en Europe, eh! bien, Messieurs, cet homme, s'il existait, je l'accablerais des témoignages d'une admiration où il y aurait, comme le veut l'étymologie, beaucoup d'étonnement... Mais cet homme, je ne le connais pas, et je ne crois pas qu'il existe."

2°)- La Croisade antibolcheviste. En 1941 la Russie prit position contre l'Allemagne. Alors, à l'idée d'une Europe conduite et régénérée par l'Allemagne, s'ajouta, à titre de premier gage, l'argument de sa généreuse protection de l'Occident contre la barbarie communiste. Nous étions suppliés de nous y associer, comme à une Croisade, par des envois de volontaires.

a)- Nous protestâmes énergiquement contre ces envois tout d'abord.

Dès les premiers départs de volontaires de zone non occupée, nous leur signifiâmes qu'ils étaient atteints de "francophobie" (M. Maurice Giffard, Notre Combat, 27 mars 1943), il en souvient fort bien à ces Messieurs. Nous leur disions que le Rhin devait les empêcher de songer à l'Ukraine. ~~Nous~~ Nouveautés paraissaient étonner beaucoup le parti franco-allemand. Mais enfin, telle était notre pensée d'alors et de toujours. Nous ne pouvons pas la changer pour faire plaisir à nos accusateurs d'aujourd'hui.

b)- Nous ajoutâmes qu'il fallait, certes, combattre le communisme, mais chez nous, à l'intérieur. Balayer devant notre porte. Il y avait trop de communistes en France pour aller perdre de la poudre et du temps contre ceux qui combattaient Berlin.

c)- De la poudre, du temps, mais aussi de la salive. Car la terreur inspirée aux Français par le communisme russe ne serait jamais comparable aux humiliations, aux vexations, aux rapines, aux brutalités que l'occupant apportait aux Français.

En février 1943 M. Bonnefoy, secrétaire général à l'Information, vint exposer aux Lyonnais son absurde fable de la magnifique croisade menée par l'Allemagne contre le bolchevisme et pour les beaux yeux de l'ouest européen. Devant les représentants de la presse lyonnaise, il fit une conférence pour nous exhorter à montrer nous-mêmes aux Français quel immense service l'Allemagne nous rendait là, et quel gré il fallait lui en savoir. Mon collaborateur Auphan, près de moi, recueillait par écrit les paroles de M. Bonnefoy. En les lisant sur son épaule, j'en punctuai les phrases de la même exclamation à mi-voix: C'est idiot, c'est idiot! Quand il eut fini, je demandai la parole et, m'excusant auprès de mes confrères Lyonnais, nos hôtes, mais invoquant mon âge de doyen, je réfutai M. Bonnefoy et répondis que le danger bolchevique, tout réel, n'était ni immédiat, ni inévitable; les Français y seraient toujours moins sensibles qu'au mal qu'ils subissaient actuellement et qui était l'Occupation avec ses humiliations, ses exactions, ses rapines, ses gênes de toutes

sortes. Vous dites à un enfant qu'il y a derrière la haie un gros chien enragé qui le mordra; mais le chien n'est peut-être pas enragé, la haie ne sera peut-être pas traversée, ou le chien ne le mordra pas, ce dont l'enfant est sûr, c'est qu'il a des poux sur le corps, qu'ils le font se gratter et le grand ennemi pour lui, ce sont les totos. Quant à la Relève, ajoutai-je, au lieu de vouloir dorer la pilule au peuple français, mieux vaudrait lui dire la vérité: à savoir que c'était une servitude nouvelle que le vainqueur exigeait du vaincu.

Nos confrères présents approuvèrent mes paroles, plusieurs parlèrent pour les appuyer. M. Bonnefoy, déconfit, ne sut que répondre assez piteusement que les peuples étaient bien difficiles à gouverner. Après la séance, comme il avait parfaitement entendu mes "C'est idiot", il retint Auphan pour lui demander si c'était à lui que le mot s'appliquait.

C'est ainsi que nous favorisons l'entreprise ennemie! Pas un terrain où nous ne lui ayons suscité toutes les difficultés ou les objections qui étaient à notre disposition, et même quelques autres!

d) - Le Maréchal et Laval. Il est clair que Doriot, Déat tout le clan franco-allemand, tous les collaborationnistes, marchaient, plus ou moins serrés, mais d'accord, derrière Laval.

Mais le Maréchal? Nous nous rappelons ce que nous avons lu de lui, le "Suivez-moi", le "Ne me dépassez pas". Voici un autre mot plus récent et moins connu, mais très pertinent.

C'était en décembre 1942, donc après les événements

d'Alger. Laval et Déat s'efforçaient d'envoyer des volontaires en Afrique, mais avec l'arrière-pensée d'engager le Maréchal sur un plan incliné qui aboutirait à la collaboration militaire avec l'Allemagne. Le bruit courait d'on ne sait quel surcroît de consécration officielle accordé ou sur le point d'être accordé à ces volontaires... Ce soir-là, après avoir dîné avec Pujol, à la table du Maréchal, je me permis de demander ce qu'il y avait de vrai dans ce bruit. Le Maréchal n'hésita pas: "Rien, dit-il, On ne recommencera pas la faute commise dans l'Est". Je ne pus dissimuler ma joie.

L'Action française avait donc correctement interprété les paroles et les vœux du Maréchal: s'en remettre à lui pour maintenir et utiliser les conditions de l'Armistice, régler Montoire là-dessus. Ce qui sortait de là était dit une "faute".

14 Pendant que les gens du parti allemand et du collaborationnisme substituaient au Chef un programme de papier, contenant tous les hasards de la discussion et tous les orages de la discorde, le Maréchal se réservait de résoudre personnellement une série de problèmes temporaires et variables qu'il suivrait de près.

Voyant, cependant, jugeant et choisissant d'accepter ou de refuser selon les cas concrets et les circonstances définies, cette liberté du Chef aurait retrouvé et reconstruit la liberté de la France.

On peut se faire une idée de cette méthode par un irrécusable témoin: sa politique américaine entre 1940 et le milieu de

de 1942: de bons rapports avec Washington s'accordaient avec le principe de Montoire et cet accord aura pu durer la substance de plus de dix-huit mois, jusqu'après la rentrée de Laval. C'est dire comment le Maréchal entendait collaborer: au nom d'une France libre de ses mouvements et souveraine de ses actes.

Mais voilà Laval revenu...

Pour apprécier quels vont être les effets du retour de Laval en avril 1942, il faut prendre conscience des idées et des sentiments du parti franco-allemand dont Laval est le représentant plus encore que le chef.

Pour concevoir notre position par rapport à ce parti, il faut connaître quels étaient les sentiments que lui inspiraient notre pensée et notre action.

C'est pourquoi je vous remets un rapide florilège des jugements émis sur nous par les porte-paroles parisiens de l'Allemagne victorieuse:

les uns datent de l'année courante, 1944,

les autres de 1940, 1941, 1942, 1943.

Tous ~~de sens~~ identiques: vérités, mensonges! fables, exagérations ou déformations grossières, tous expriment la même irritation haineuse contre une pensée qui les combat, les contient et, même silencieuse, même baillonnée, les met en échec.

Tel est, pein par eux-mêmes, l'état d'esprit

1°/ des Allemands,

2°/ du parti franco-allemand,

3°/ de ses chefs, Déat et autres,

à l'égard de l'Action Française et de moi,

au moment où leur commun représentant Laval (avril 1942)

redevient chef du gouvernement de Vichy, où il s'efforce d'empiéter sur les pouvoirs du Maréchal, en même temps qu'il se recommande de son autorité.

Les sentiments de tous ces Proboches étaient motivés par l'opposition que nous avons faite à leur politique, autrefois, et à celle que nous allions faire désormais à toutes les aggravations qu'ils en préparaient.

Reprenons la suite des événements.

e)- La rentrée de Laval:-

Leur homme, l'homme de ces journaux traîtres, l'homme de l'Allemagne, revient donc au pouvoir. Quels sont ses premiers mots?

- Je crois à la victoire de l'Allemagne et je la souhaite.

Ce fut le moment où la politique française commença à subir un nouveau poids de revers et de chaînes.

Elle perdit son contact avec l'Amérique, c'est-à-dire le signe même de sa liberté d'Etat.

Avec des formes, mais irrévocablement, l'Amérique rappela son ambassadeur de Vichy.

Veut-on savoir comment l'Action française commenta cette

misère nouvelle? L'auteur du rapport l'ignore ou veut l'ignorer. Eh! bien, voici les textes conservés dans nos archives, mais censurés à Lyon et par les censeurs vichyssois de M. Laval:

Action française (article écrit le 6 mai 1942, pour paraître dans le journal du 7 mai, arrêté par la censure)

"Madame Leahy.

"M. l'amiral Leahy est reparti pour l'Amérique. On ne se mêle pas indûment de délicates affaires internationales lorsqu'on forme un souhait, même sceptique, même désespéré, en faveur de son retour, et qu'on émet le vœu que les relations franco-américaines ne soient pas rompues, mais rectifiées, arrangées, rendues concordantes à Libreville, en Nouvelle-Calédonie, à Diego-Suarez, bref partout où, non certes par notre faute, elles éprouvent un âcre besoin de l'être.

"Le Japon, qui se bat avec l'Amérique et l'Angleterre, ne se bat point avec la Russie, leur ennemie. Nous ne nous battons avec personne, pas même avec l'Angleterre, qui nous bombarde en Europe et nous détrouse au dehors. Pourquoi l'Amérique se battrait-elle contre nous? Pourquoi approuverait-elle qui nous combat? Pourquoi continuerait-elle à lui donner son approbation?

"Elle affirme bien que cela ne durera pas.

"Mieux vaudrait ne pas commencer, mieux vaudrait cesser au plus vite.

"Quoiqu'il en soit, nous n'avons pas le droit d'oublier ce qu'il y eut d'amical et de bienfaisant dans la mission de l'amiral Leahy, ses interventions personnelles en faveur de notre ravitaillement et les démarches redoublées incessantes, qu'il sut entreprendre contre les conséquences du blocus. Je ne vois pas non plus, - du moment que c'est en terre de France qu'il a dû prendre le deuil de Madame Leahy, - pourquoi l'on se priverait, soit de s'associer à la condoléance universelle, soit de constater, avec toutes les fiertés dignes de la France, combien, de son côté, l'ambassadrice d'Amérique s'était montrée sensible à l'air spirituel de notre pays.

"La France, qui aime à être aimée, ne soupçonne pas toujours en qui ce sentiment est éprouvé, ni à quel point il est porté. Il convient de le lui faire connaître, et c'est notre devoir ici.

"Quelqu'un qui connaît bien ces confuses amitiés lointaines plus efficaces qu'on ne le croit, me disait un jour:

"- Si, hélas! nous avons de justes critiques à adresser aux Américains, pourquoi nous condamnerions-nous à ignorer ou à taire les sympathies que leur élite peut nous adresser? Elles nous viennent souvent contre vents et marées, après que nous nous sommes résignés à craindre que ces jeux soient

"brouillées pour toujours.

"Toujours est un grand mot. Trop grand peut-être pour la
"vue du monde. Autrefois nous disions: toujours de l'amitié qui
"unissait les peuples de La Fayette et de Washington. Il serait
"douloureux et surprenant que le toujours de la haine ait plus
"de fermeté et de durée que celui de l'amour. Du moins est-il
"humain de garder, malgré tout, dans un coin de mémoire, ce qui,
"un jour ou l'autre, et tôt ou tard, peut réveiller tant de
"belles affections désintéressées d'autrefois!

"Mon interlocutrice (car on a reconnu un très bel accent
"féminin) veut bien ajouter:

"En voulez-vous un trait qui n'a rien de politique?
"Il vous découvrira un coin de noble charité. Madame Leahy
"était de ce groupe de grandes dames américaines, auquel ap-
"partenait Madame Forbes, la tante du président Roosevelt, que
"vous avez vue à Paris, et que l'on a peinte d'un mot: "une
"reine". Le même pinceau pourrait peindre Madame Leahy en prin-
"cesse. Voyez ceci. L'an passé, pendant une journée, l'Amérique
"a servi du pain blanc à la France entière... Pain blanc qui
"apportait à Madame Leahy le souvenir, le goût et comme le char-
"me physique de son pays. Elle ne voulut en goûter qu'une toute
"petite miette dans la délicate pensée, bien arrêtée dans son
"esprit, et qui m'a paru à moi bien touchante, de ne rien enle-
"ver aux pauvres Français."

"La Française qui parle ainsi me paraît avoir bien raison.
"Elle se souvient. Elle pèse, juge, distingue, qualifie. Sa li-
"bre appréciation des personnes américaines la laisse libre de
"réprouver les choses d'Amérique en ce qu'elles ont d'injuste et
"d'erroné, comme l'alliance avec les Soviets, comme l'adhésion
"croissante à la politique insensée de l'absurde Angleterre,
"comme l'appui donné à l'invasion de Madagascar. Ceci est d'un
"ordre, cela d'un autre. Gardons la haute faculté de circuler
"dans le dédale des actes humains. Une amie de la France a
"quitté ce monde et, par le même train qui emporte son cercueil,
"un autre de nos amis étrangers sort aussi de notre pays. Sachons
"leur adresser le souvenir, l'adieu ou même l'au-revoir que leur
"bon coeur a cent mille fois mérités. Charles Maurras"

Ce texte fut retenu dix jours. Après démarches, réclama-
tions, instances, M. Laval nous permit de dire ceci, les 16 et
17 mai 1942:

"Madame Leahy.

"M. l'amiral Leahy est reparti pour l'Amérique. On ne se
"même pas indûment de délicates affaires internationales lors-
"qu'on forme un souhait, même sceptique, même désespéré, en fa-
"veur de son retour et qu'on émet le vœu que les relations
"franco-américaines ne soient pas rompues.

"Quoiqu'il en soit, nous n'avons pas le droit d'ou-
"blier ce qu'il y eut d'amical et de bienfaisant dans la mis-
"sion de l'amiral Leahy, ses interventions personnelles en fa-
"veur de notre ravitaillement et les démarches redoublées, in-
"cessantes qu'il sut entreprendre contre les conséquences du
"blocus. Je ne vois pas non plus - du moment que c'est en ter-
"re de France qu'il a dû prendre le deuil de Madame Leahy -
"pourquoi l'on se priverait soit de s'associer à la condoléan-
"ce universelle, soit de constater, avec toutes les fiertés
"dignes de la France, combien, de son côté, l'ambassadrice
"d'Amérique s'était montrée sensible à l'air spirituel de
"notre pays.

"Quelqu'un qui connaît bien ces confuses amitiés loin-
"taines, plus efficaces qu'on ne le croit, me disait l'autre
"jour:

"- Si, hélas! nous avons de justes critiques à adresser
"aux Américains, pourquoi nous condamnerions-nous à ignorer
"ou à taire les sympathies que leur élite peut nous adresser?
"Elles nous viennent, souvent contre vents et marées, après
"que nous nous sommes résignés à craindre que les jeux ne
"soient brouillés pour toujours?"

"La Française qui parle ainsi me paraît avoir bien raison.
"Elle se souvient, elle pèse, juge, distingue, qualifie. Sa
"libre appréciation des personnes américaines la laisse libre
"de réprocher les choses d'Amérique en ce qu'elles ont d'in-
"juste ou d'erroné, comme l'alliance avec les Soviets, comme
"l'adhésion croissante à la politique insensée de l'absurde
"Angleterre, comme l'appui donné à l'invasion de Madagascar.
"Ceci est d'un ordre, cela d'un autre. Gardons la haute fa-
"culté de circuler dans le dédale des actes humains. Une amie
"de la France a quitté ce monde et, par le même train qui em-
"mène son cercueil, un autre de nos amis étrangers sort aussi
"de notre pays. Sachez leur adresser le souvenir, l'adieu ou
"même l'au-revoir que leur bon coeur a cent mille fois mérités
"Charles Maurras."

Le rapporteur assure que nous n'avons pas protesté contre
le retour de Laval. Protester était matériellement impossible.

Mais, répétons-le, nous avons repris notre tactique d'avant

le 13 décembre 1940, - remis M.Laval en quarantaine, - évité

autant que possible d'écrire son nom, - ne soutenant, ne lou-

ant que le Maréchal chef de l'Etat: méthode tellement claire

que des idiots (seuls) en venaient à nous écrire: pourquoi ne

nommez-vous jamais (ou presque jamais) M.Laval? C'était clair

pour tous les lecteurs habitués à notre pensée. Et les autres?

Eh! bien, les autres s'y faisaient aussi tout de même!

f)- Sur de nouvelles exigences de l'Allemagne, M.Laval avait reçu les pleins pouvoirs, qu'il rallut bien lui abandonner par force. Il en usa de la seule manière dont il était capable. Un seul mot la qualifiera: servilité. Moins encore pour obéir aux ordres reçus, ^{que} mais pour les prévenir et les solliciter. J'en peux rapporter ce trait, qui m'est personnel:

Dans l'hiver 1943-44 nos amis de la Péninsule, Français et Espagnols, réclamèrent des conférences de moi sur la France. Je ne demandais pas mieux que d'aller servir là-bas, comme je l'avais fait en Suisse. Je fis une demande de passe-port au Gouvernement français. A mon grand étonnement, le Gouvernement Laval me fit répondre de m'informer moi-même auprès des Allemands si oui ou non ils accorderaient un visa! Je répliquai que ce n'était pas mon rôle et qu'il appartenait aux autorités françaises de préparer mon passe-port, si elles n'avaient pas d'objections et de l'envoyer au visa des occupants. Ceux-ci accepteraient ou refuseraient à leur gré. L'étrange procédure conseillée fut maintenue malgré nos instances répétées à Vichy, malgré l'étonnement et les nobles protestations du préfet régional de Lyon, M.Angeli, que cette dérogation aux règles administratives avaient choqué. M.Laval prenait un sujet français pour un sujet allemand. C'était toute sa politique.

De plus en plus odieux aux Français, sur lesquels il avait toujours manqué d'autorité, M.Laval n'en devait pas moins perdre crédit et influence auprès des occupants eux-mêmes. Mais

ceux-ci eurent la sottise d'espérer mieux de leurs créatures plus affichées, telles qu'un Marcel Déat. Ils finirent par obliger Laval, sous peine de rupture, à faire entrer Déat dans son ministère. Nous en verrons plus loin la cause et les effets

g) - La résistance du Maréchal.

C'est alors que l'on dira:

- Pourquoi le Maréchal est-il resté?

Il a lui-même répondu:

- Pour épargner à la France de plus grands malheurs.

Si écorné que fût son pouvoir, il limitait et contenait encore celui de Laval. Il limiterait et contiendrait celui de Déat. Et ainsi fut exercée alors la plus efficace des résistances à l'Allemagne. Comme l'expliquait Pujol à ses co-détenus de Montluc, - voir le mémoire de Pujol - le Maréchal a été le modèle des résistants.

Et jusqu'au dernier moment:

sous les bombardements du nord et du midi,

sous l'invasion de la Normandie et de l'ouest,

le parti franco-allemand n'a pas réussi à obtenir ce que réclamait frénétiquement sa presse!

1° - la collaboration militaire avec l'Allemagne,

2° - la mobilisation des jeunes classes françaises en uniforme vert et sous la croix gammée;

3° - la guerre à l'Angleterre.

Tout ce que la parole du Maréchal avait garanti à nos anciens alliés est resté sacré, jusqu'à la fin...

Le Maréchal aura tenu sur ses positions difficiles et toujours menacées et qu'il était seul à défendre. Partir eût été laisser le champ libre à l'Ennemi. Se démettre ou s'abs- tenir eût été le sûr moyen de favoriser les entreprises de l'ennemi.

L'exemple du Maréchal a fait comprendre à d'autres Fran- çais que la rigueur des temps, si dure fût-elle, comportait malgré tout:

le devoir de maintenir la pensée d'une France person- nelle, distincte, unie à son chef, fidèle à ses grandeurs pas- sées comme au drapeau vivant;

le devoir de désigner, à mots ouverts ou à mots cou- verts, les mauvais citoyens du parti de l'Ennemi;

le devoir de souligner l'inconsistance et l'extrava- gance de leurs plans européens et mondiaux;

celui de montrer la vanité et l'indécence de leurs en- thousiasmes oratoires et de leurs combats volontaires en faveur de l'Occupant et de l'Ennemi;

le devoir enfin de remettre sous les yeux des Français sans mémoire la nécessité, le bienfait de leur unité et l'hor- reur de cette guerre civile que les Allemands devaient s'appli- quer à nous laisser comme un souvenir empoisonneur.

Sur ce dernier point, l'entreprise pro-boche a été partiel- lement poussée et perlée.

On l'aurait certainement favorisée et encouragée, soit en conseillant le départ du Maréchal, soit en cessant de paraître

et en se taisant soi-même.

En publiant l'Action Française jusqu'au dernier jour, on a accompagné les misères matérielles de la patrie d'un acte de foi dans ses réserves morales, qui peuvent rassembler les ressources de l'Avenir et en assurer la résurrection.

Le simple titre d'une Action française et les mots de sa devise, la France! la France seule!, arboraient l'un des signes de la volonté de vivre de la Patrie.

SIXIEME et SEPTIEME DEMANDES: QUE PENSEZ-VOUS DU DEPART DES TRAVAILLEURS POUR L'ALLEMAGNE? - DES REFRACTAIRES?-

Réponse: A.- Sur le principe général du départ des travailleurs

Les cardinaux français ont déclaré que le Droit des Gens était violé. Sans être Princes de l'Eglise, nous avons dit, ayant eux, à notre manière, que c'était là "rétablir l'esclavage..." La Censure échappa notre jugement comme celui de simples cardinaux.

Je dois faire observer ici que cet aspect hideux de la guerre et de l'occupation avait été prévu et annoncé par moi, (Préface de "Devant l'Allemagne éternelle", 1937, au passage cité plus haut, qu'il faut répéter):

"D'après leur type bien connu, les volontés et les passions germaniques n'auront pas peur d'être ce qu'elles sont. Les Allemands ne craindront pas de se satisfaire. Nous pouvons nous tenir pour exposés à subir des conditions pires que la mort. Fort de sa mission de Messie humain, ce peuple de Seigneurs, cette race de maîtres, s'entraîne déjà à compter quelles légitimes violences devront être imposées aux mâles des peuples vaincus et quelles hontes pèseront sur leurs femmes et sur leurs enfants. Ces femmes que vous croyez à vous, jeunes Français, ne vous appartiendront plus dans le songe de l'Allemagne. Ni vos fils, ni vos filles, jeunes pères de familles françaises! Un statut nouveau de l'humanité se prépare; un droit particulier est élaboré: un code de nouveaux devoirs, après desquels les pauvres petites corvées et translations pangermanistes de 1918 feront l'effet de jeux d'enfant. Le racisme hitlérien nous fera assister au règne tout-puissant de sa horde et, dernier gémissement de nos paisibles populations ahuries, il sera contesté que d'aussi révoltantes iniquités puissent être éclairées par notre soleil."

Sur le même sujet, j'avais ajouté, le 13 juin 1940, dans un de nos numéros publiés à Poitiers:

"Nous avons devant nous une horde bestiale et, menant cette horde, l'individu qui en est la plus exacte et la plus complète expression. Nous avons affaire à ce que l'Allemagne a de plus sauvagement barbare, c'est-à-dire une cupidité sans mesure et des ambitions que rien ne peut modérer, des visées

"politiques, sociales et morales dont nous avons à peine une
"idée. Les biens, les personnes, les libertés, les vies sont
"également menacés par cette horde, en un système d'un tel
"nivèlement que rien, rien, rien ne saurait rester ni libre
"ni sauf. Cette maison, ce jardin, cette chemise, ce travail,
"ce chant, cette idée, tout doit vous être volé, interdit,
"arraché, broyé... Femmes, enfants, vieillards exposés aux
"pires exactions, aux mêmes violences que les propriétés.

"Ceux qui connaissent l'Allemagne hitlérienne, ceux qui
"voient les progrès du germanisme essentiel savent que je
"n'exagère absolument pas. Il y a des années que nous pou-
"sons ce cri d'alarme".

Telles étaient nos raisons d'armer, de réarmer
et d'attendre que nous fussions prêts. On n'a pas armé, on
n'a pas attendu, le malheur est arrivé tel que nous l'avions
annoncé. L'occupation a donc été ce qu'elle devait être, con-
forme à la nature du vainqueur que nous peignons et définis-
sions.

B.- Circonstances de fait du départ des travailleurs.

Nous étions en présence d'un mode d'iniquité certaine,
mais que faire? Les Allemands étaient assez forts pour prendre
ce qu'on leur refuserait; or, par des circonstances indépendan-
tes de leur volonté comme de la nôtre, ils offraient un marché,
un troc, un échange. Fallait-il repousser l'offre de nous ren-
dre des prisonniers en échange de nos travailleurs? Valait-il
mieux nous laisser arracher nos travailleurs gratis? L'inté-
rêt national était d'obtenir contre la pire des compensations
les meilleures conditions possibles. On parlait alors d'un
prisonnier pour un travailleur. nous nous gardions d'admettre
aussi facilement que M. Laval le troc d'un seul prisonnier con-
tre trois travailleurs. ~~XXXXXXXXXX~~ quand nous sûmes la vérité,
nous déclarâmes le tarif allemand insultant pour la France

+ Le 28 juin

et pour sa classe ouvrière. Un chef de gouvernement qui était, comme lui, persona grata auprès de l'Allemagne aurait dû obtenir de meilleures conditions. Il trouva plus facile de faire supprimer nos observations par sa Censure.

Cependant, nous ne conseillons pas aux ouvriers de se dérober. Pourquoi?

D'abord, nous venons de le dire, ils n'étaient point maîtres de ce départ et ce départ pouvait rendre des prisonniers à la France. Ensuite, ces prisonniers recouvrés seraient des paysans. Des paysans seraient remplacés par des ouvriers qui ont moins souffert de la guerre ayant été bénéficiaires d'affectations spéciales. Les paysans récupérés, les communes trouveraient une main d'oeuvre dont elles étaient complètement démunies. Ainsi se réglerait le compte alternatif des classes françaises. Je ne suis pas sûr que ce souci d'équité ne nous ait pas été reproché par des murmures à bouche fermée.

Troisièmement, si un ouvrier se dérobait, un autre était pris à sa place. Du point de vue national, où nous nous plaçons toujours, l'évasion d'un, de deux, de dix, de cent Français ne changeait rien à la perte sèche de la France: un, deux, dix, cent Français étant repris d'autre part. Et, du point de vue des malheurs individuels, il pouvait, il devait même arriver que le remplaçant forcé fût moins jeune, moins bien portant, plus pauvre ou plus chargé de famille que le premier appelé. L'Allemagne ne perdait pas grand'chose à la substitution puisque elle restait maîtresse d'accroître les exigences de nombre si elle

n'avait pas la qualité désirée. Mais le refus des uns, le départ obligatoire des autres devaient naturellement déterminer des répercussions sur le moral de la France, la paix et l'entente des citoyens entre lesquels se développeraient des compétitions à rebours, des envies, des jalousies, des haines, tout ce que peut nous désirer l'ennemi. Pour cette raison, si grand que fût le sacrifice, si cruelle que fût la résignation, ces grands maux ne nous paraissaient pas les plus grands. Nous désirions avant tout que la France n'ouvrît pas un champ d'hostilités sanglantes entre ses enfants.

Quatrième sujet de réflexions graves. Ceux qui se dérobaient, où iraient-ils? L'existence des réfractaires dans le maquis serait soumise à des conditions anormales, qui allaient devenir périlleuses pour tous et pour eux-mêmes, car ils étaient placés hors la loi, parfois contre elle. Une crise de désordres s'ouvrirait. Cela débiterait par d'innocents larcins individuels destinés à tromper la faim. Cela continuerait par la formation de bandes organisant des rafles à main armée. Cela finirait par la science et l'art du mépris de la vie humaine professés et pratiqués par l'exemple de criminels de droit commun, de tueurs révolutionnaires internationaux. C'était, pour ne citer que cela, la rafle des tickets d'alimentation dans les mairies, la menace aux secrétaires, parfois leurs assassinats. Il fallait manger? Certes oui, mais les autres avaient le droit de vivre. A ce régime, toute idée d'une différence entre les Français et l'Etranger s'évanouirait; et, prétendrait-on,

au nom du patriotisme, le souvenir de la patrie réelle serait effacé, le brigandage s'étendrait, avec le massacre de malheureux inoffensifs, commis par d'autres malheureux presque aussi dignes de pitié, à cela près qu'ils seraient armés, exercés et que la vie en bande aurait endurci leurs moeurs... L'on a distingué avec raison plusieurs maquis. Mais celui dont nous parlons a existé, parfois aussi malheureux que terrible, pris souvent entre plusieurs feux où l'occupant faisait sa partie...

Un Français réfléchi était donc bien léger de conseiller à la jeunesse ouvrière, paysanne ou bourgeoise, un genre de vie qui ne pouvait que la rendre immorale ou brutale, en la tournant contre le reste du pays. Il y avait lieu de se demander si les convulsions intérieures nées de là n'auraient pas pour la France et les Français des effets aussi cruels que la déportation chez l'ennemi. Dès 1940 il avait été facile de voir que le vainqueur visait au moral et au mental de la Nation. Jusqu'à la fin de leur occupation, les Allemands ont maintenu cette politique dissolvante: dans leur esprit, ce qui n'a pas servi à faire marcher leurs usines aura été de bon profit pour leur politique générale contre la France. Il importait de ne pas la favoriser, ce que nous aurions fait en encourageant le moindre trouble intérieur.

Enfin une dernière considération nous paraissait devoir résulter de l'immense afflux de travailleurs et de prisonniers européens en Allemagne. Des millions et des millions d'étrangers dans un pays assiégé du sud, de l'ouest et de l'est, pouvaient,

peuvent encore faire éclater cette marmite de sorcière ou, peut-être, la transformer en un véritable cheval de Troie. Nous nous étions rappelé le rôle actif et heureux des prisonniers français pendant la Révolution allemande de 1918. Nous nous demandions si prisonniers de 1940 et travailleurs de 1942 ou 1943 ne pourraient pas apporter la même aide précieuse aux convulsions probables de l'Allemagne de demain. Là aussi une élite de Français aurait lieu de préparer et de faire du bon travail contre l'Ennemi n°1.

Ces cinq points de vue successifs font voir que la question posée par le départ des travailleurs en Allemagne n'était pas simple. Et toute solution simpliste se heurtait au cas de la force majeure. Quelle force? La défaite: de ces âpres questions, aucune n'eût existé sans la guerre qu'ont déclarée des insensés et qu'ont perdue des incapables. Ils ne nous ont pas crus en 1939, quand nous criions: Ne déclarons pas la guerre, ils auraient dû nous croire, du moins, entre 1919 et 1939, quand nous répétions: armons, armons, ARMONS. Ils n'ont pas armé. Seule, cette guerre gagnée sur eux a donné aux Allemands les moyens d'élever de telles exigences et le pouvoir de les imposer. Seule, la guerre perdue nous a placés dans des situations où nous n'avions plus à choisir qu'entre des maux affreux

Et quand je songe à cette extrémité où elle nous a réduits, je ne peux m'empêcher de songer à M. Daladier, au Daladier de janvier 1939, quand je l'adjurais de nous laisser ouvrir une grande souscription nationale, entre les lecteurs

de tous les journaux français. pour combler les vides de notre aviation. Daladier s'entêta. Il ne voulait pas écouter ce royaliste. Un an plus tard, en février 1940, au Comité secret de la Chambre, un député bien informé montra que nous possédions, en tout et pour tout, huit cents avions, contre huit mille que possédaient les Allemands. Un ministre survint et il soutint, en jouant sur les chiffres, que nous avions deux mille sept cents avions. Il n'en restait pas moins une différence assez forte entre nos deux mille sept cents et les huit mille de l'Allemagne. On me permettra de dire que cette différence du simple au triple dans les aviations comparées était quelque chose qui favorisait les entreprises de l'ennemi. Croit-on qu'on le fera oublier en accusant du même crime, parfaitement calomnieux, les plus intransigeants, les plus vigilants et les plus prévoyants écrivains du nationalisme français?

HUITIEME DEMANDE: LA MILICE.-

Réponse: M. Laval, le 13 décembre 1940, avait été mal traité à Vichy par des organisations parapolicières. Mais leur principe lui était cher. Il se vengea de celles qui l'avaient atteint. Il en créa d'autres non moins brutales et qui devinrent funestes.

La politique de l'Action française avait toujours été en défiance à cet égard. Quand nous le vîmes à Vichy, Pujol avait signalé le danger à M. Reynouton, qui avait promis de faire rentrer la police supplétive dans la police d'Etat.

Dès son retour au pouvoir, en avril 1942, M. Laval fut

désireux d'avoir à sa disposition de ces organisations de parti qu'il se promettait de faire armer par l'Allemagne, comme il y est parvenu pour la Milice, beaucoup plus tard.

Tout au début de la Milice, quand Darnand prononça à Lyon même un discours où il déclarait que la Milice ne ferait pas de politique étrangère, c'est-à-dire s'abstiendrait de propagande allemande, je l'en louai dans le journal.

Mais DARNAND, brave soldat, héros de l'autre guerre, manquera de jugement dans l'exercice d'un commandement pour lequel il n'est pas fait. Les pro-allemands de Vichy et de Paris eurent vite fait de lui tourner l'esprit. Sous leur influence il alla jusqu'à établir des contacts entre la Milice et l'armée-police-allemande; il lui donna des hommes et en reçut des armes. Cela changea du tout au tout les dispositions de l'Action française envers la milice.

Jusque-là, nous n'étions pas opposés à ce que nos amis de certaines régions entrassent à la milice, tantôt pour la soustraire à la direction locale d'éléments dangereux et suspects, - tantôt pour tenir cohérents ses groupes antérieurs excellents, - mais, aux uns et aux autres, nous recommandions de refuser à leurs chefs éloignés l'exécution d'ordres et consignes incompatibles avec le principe de la France seule.

Et c'était le moment où la Milice n'était pas encore armée - où la guerre civile n'était pas encore commencée.

A partir de la contamination de la Milice par les Allemands, nous déclarâmes à nos amis qu'il fallait choisir entre

la Milice et l'Action Française.

J'en ai le souvenir d'autant plus net qu'un jour j'ai failli être la victime d'une confusion à cet égard.

Revenant de Provence, j'ignorais les récentes compromissions de la Milice avec les Allemands et, des visiteurs étant venus me consulter, je leur fis une réponse conforme à nos anciennes instructions. Une heure après Pujol et un autre collaborateur m'apprirent le scandaleux échange de services survenu entre Allemands et Miliciens. Je m'empressai de rattrapper mes premiers interlocuteurs pour les mettre au courant et je n'y suis parvenu qu'au bout d'un certain temps.

NEUVIEME DEMANDE: SUR LES COURS MARTIALES.-

Ce que j'en pense ou en ai pensé? A mon sens, elles furent un de ces moyens anormaux sur lesquels on se jette quand les moyens réguliers ont échoué. Ceux-ci avaient échoué par la faute de Laval, qui n'avait pas su s'en servir. Quand les attentats se multiplièrent, quand l'insécurité engendra la panique et quand le cri public demanda protection pour les personnes et pour les biens, les nécessités de l'ordre primèrent tout et les esprits les moins favorables aux juridictions extraordinaires se résignèrent à subir ces nécessités.

Si, à l'heure qu'il est, je pouvais parler et écrire, le langage de l'Action Française ne varierait pas. Nous demanderions le juste châtement des complices de la Gestapo et des compères des Boches. Si on ne le faisait pas assez vite ni assez

bien, nous élèverions le ton. Si l'on tardait encore, nous réclamerions plus énergiquement, mais cela ne nous rendrait nullement responsables de telle ou telle sentence des Cours martiales nouvelles ou des tribunaux militaires un peu expéditifs ou de tel arrêt de Cour de justice dans lequel la vérité et le droit ont été presque aussi largement méconnus que dans les équipes de massacreurs qui, en Savoie, à Valence, Grenoble, Lyon, sont venus réclamer et tuer des prisonniers parce qu'ils n'étaient pas jugés assez vite, condamnés assez fort ou exécutés sur-le-champ.

+ Alès,

Et notre refrain d'aujourd'hui serait encore celui d'hier: justice et non vengeance; défense sociale et nationale et non pas guerre civile ou guerre privée.

Nous devions ajouter alors ce qui est heureusement devenu inutile aujourd'hui: "Attention, et garde à nous! Que la France se charge de régler elle-même son désordre intérieur, sans quoi un beau jour, les boches peuvent venir lui dire qu'elle n'y entend rien, qu'elle n'y peut rien, qu'elle s'est dessaisie elle-même et qu'ils vont se charger de tout désormais.

Ils ne s'en sont que trop chargés, bien des fois! Et comment! Non sans humiliation pour la France, non sans un grand surcroît de persécutions douloureuses pour les Français.

Les journalistes d'aujourd'hui ont raison de remplir leurs colonnes avec les horreurs de la Gestapo. Mais il est un compte qu'ils ne font pas. Ils oublient toujours de calculer quel supplément d'horreurs a été épargné dans la mesure exacte où a

été suivie la recommandation de garder les Français aux juridictions de la France. Les plus sévères juridictions nationales n'ont commis aucune barbarie comparable à celles des prétendus "tribunaux" allemands. Là encore nous souhaitons que fût déjouée une dangereuse entreprise ennemie. C'était tout le contraire de la favoriser, comme le prétend la faction qui ose nous accuser.

+ allons au fond des choses:

Maintenant⁺, les partis se renvoient le reproche, chacun prétend que ce qui a été fait contre lui a été exceptionnellement criminel. Hais de l'un et de l'autre, nous pouvons dire qu'ils exagèrent tous les deux. Chacun a eu ses épreuves et ses victimes, chacun ses crimes et ses bourreaux. Quant à nous et à nos amis, nous étions, à nos risques et périls, dans une situation unique. Nous n'avons voulu recevoir des armes ni des Allemands ni des Alliés. Nos martyrs n'ont appartenu à aucune faction: la France, la France seule. D'anciens combattants des deux guerres, blessés, décorés et cités, des hommes comme le commandant Deloye, le professeur Médan, Bedeau, le Commandant de la Roque, les LaFléchère, le colonel de Boysson,⁺ ont été abattus, les uns littéralement sans motif énonçable, les autres sur la rumeur de la première calomnie venue, en réalité parce qu'ils appartenaient à l'élite morale et mentale de la Nation.

+ Pierre Nadal
le curé de Vaucluse,
le Georges Gras,

Et pour certains, quels raffinements dans la haine! M. Verdier, le neveu du Cardinal, est blessé par un terroriste le matin; il est transporté à l'hôpital; d'autres terroristes⁺ l'y poursuivent le soir, le tuent, ainsi que sa femme et sa belle-

+ habillés en gendarmes,

soeur qui étaient à son chevet. Et tant d'autres qui n'ont pas été atteints, ont été menacés! Fallait-il ou ne fallait-il pas sommer le gouvernement d'accorder à la mémoire de ces justes, à leur famille, à leur foyer, une protection légitime? La faction qui nous accuse ne nous accuserait pas si elle ne jugeait que nous excédions notre droit en faisant appel aux sauvegardes de l'ordre. Les assassins étaient sortis de ses rangs, ils étaient intangibles et même indénouables: de par un droit divin de leur invention ces messieurs possédaient le permis de tuer, de tuer sans risque, même moral: leur honnête victime n'avait que la licence d'être conduite à l'abattoir.

Nous arrivons à cette marge ténébreuse où les réactions d'attaque et de défense enchevêtraient les responsabilités de plus en plus. Cependant, il reste à la Justice un mot et même deux à dire. D'abord, qui a commencé les violences? Il n'est pas douteux que ce soit la faction qui nous accuse, car ceux qu'elle a tués ne lui avaient rien fait. Ensuite, la justice peut demander qui est allé le plus loin dans l'horreur de ces massacres de Français à Français, et là il semble bien que le plafond ait été touché par le crime de Voiron, qui n'a épargné ni l'enfant au berceau, ni la vieille femme au foyer; il a fait d'un coup onze victimes! La faction qui nous accuse ne peut désavouer le crime de Voiron; cela devrait la faire réfléchir sur elle-même. En tous cas, certaines de ses plaintes sont presque plaisantes à force d'être absurdes. Elle se plaint

par exemple d'être menacée de contre-terreur. Mais, alors, elle avait fait une terreur? Elle gémit d'entendre parler de talion; mais le talion n'est qu'une riposte, il suppose une attaque. Par les termes de ses plaintes, le parti qui nous accuse avoue bien avoir été le parti de l'agresseur.

Il est vrai qu'il s'est proclamé patriote: c'est le ^{ex}devoir de tous - mais seul patriote, ce qui n'est permis à personne. La froide indifférence avec laquelle la faction qui nous accuse considère le massacre de 1.500 ou 2.000 marins français à Mers-el-Kébir, ou la destruction de Toulon, ou le sac de la Normandie ne l'autorise point à accaparer le nom indivis et sacré de patriotisme. L'inattention que ce parti prodigue à certains aspects du problème français montre qu'il aurait des progrès à faire, même en vertu patriotique.

Mais, disent-ils, ils sont, ils ont été contre l'Allemagne. D'autres Français l'ont été avant eux et mieux qu'eux, en des temps où l'on eût pu parer à l'avenir et en épargner les malheurs par des armements plus forts et des alliances mieux entendues. Mais ceux de nos accusateurs qui vécurent en ces temps-là se sont fait une gloire de ne pas nous croire. Les plus anciens d'entre eux ont suivi Jaurès; ceux qui sont moins âgés marchaient derrière Briand. Jaurès leur assurait qu'il n'y aurait plus de guerre dans le monde et qu'en particulier les ouvriers allemands sauraient empêcher leur empereur de nous envahir! Briand, en juillet 1914, ricanait: "Ils ne feront pas la guerre, les Allemands, ils ne sont pas fous,

ils raisonnent, les Allemands!" Le même Briand, en 1925, ordonnait de ranger et de classer dans les archives les rapports dénonçant que l'Allemagne réarmait. Le parti qui nous accuse applaudissait à ces sottises. En ce moment, il fait tout juste ce que les Allemands attendent et espèrent de lui. Voici comment: En août 1940, le général Huntziger, alors ministre de la guerre, rentrant à Vichy, admettait avec nous que l'Allemand voulait avoir la France de trois manières: en l'écrasant sous la force brutale, en la gagnant par des caresses de fausse amitié, en la pourrissant de dissolution intérieure. La formule est contradictoire, comme beaucoup de produits d'outre-Rhin, mais ⁺ c'est la politique allemande en ses trois articles invariables.

+ telle

Vers le même début de l'occupation, nos amis parisiens admiraient que l'on fit si bon ménage entre Occupant et Communistes révolutionnaires ⁺ et mêmes alliés des Allemands d'alors: il n'est pas difficile de voir que, là encore, les boches cultivaient une graine précieuse pour notre décomposition. C'est de la même façon que, en quittant Lyon en septembre dernier, plusieurs d'entre eux se félicitaient de nous laisser ce gâteau empoisonné de la guerre intérieure, à la confection duquel ils ont pris une part que l'on entrevoit.

+ amis des Russes, eux-

La faction qui nous accuse ne va pas chercher aussi loin. Les Allemands ont décampé, tout est là! Que les Allemands aient décampé, c'est beaucoup, c'est immense, mais ce n'est pas tout, et, d'abord, il ne faut pas qu'ils reviennent.

C'est ce que se disent les patriotes politiques et clairvoyants. Il ne faut pas non plus que ceux qui les ont tant haïs, et si justement, recommencent à se grouper sous les tréteaux des charlatans politiques, pour applaudir au désarmement et à la paix universelle, sous les formules Jaurès et Briand, ce qui aurait pour effet de rouvrir nos portes à peine refermées. Par sa mémoire du passé, le vrai patriotisme éclaire l'avenir. Il n'oublie pas les jours terribles où les officiers prussiens, des hauteurs de St-Cloud, élevaient des hurras devant l'incendie de Paris, opérée par les mains de Français ennemis. Le vrai patriotisme se rappelle que, dans une certaine période de 150 ans, l'invasion allemande nous a pénétrés jusqu'au coeur par sept fois et, quatre fois sur sept, ce fut à la suite de l'erreur ou de la folie de quelques-unes de nos factions. Il en avait été ainsi en 1870, en 1815, en 1792. Un peu de mémoire nous aurait épargné le recommencement en 1939.

Recommencements redoutables. Quand nous les évoquons, quand nous adjurons nos concitoyens de prendre garde aux retours éventuels de telles de ces calamités, nous nous entendons répondre: Alors, vous les souhaitez? - Autant que le baromètre souhaite l'orage, autant que le parapluie appelle la pluie.

La prévision du mal et les précautions que l'on prend contre lui ont la simple vertu de tenir en garde contre la réapparition des causes qui^v feraient glisser. De ces causes, la querelle des partis est une des plus dangereuses et celle-ci est allée en s'envenimant dans les derniers jours de l'occupation

et depuis. Les hommes de l'autre faction avaient obtenu de la Gestapo que mon ami Maurice Pujo et Georges Calzant fussent donnés en nourriture aux punaises du Fort Montluc. Les miliciens, les membres du P.P.F. nous étaient aussi hostiles que l'est aujourd'hui la faction adverse, celle qui nous accuse. Ceux-là non plus ne doutaient pas des égards privilégiés qui leur étaient dûs, à eux, à eux seuls. Eux aussi nous tenaient pour de mauvais patriotes ou de mauvais Français. Eux aussi se faisaient une gloire de ne rien connaître en dehors du cercle de leur faction.

Dans une conférence faite à Lyon, ce mois d'avril, Doriot avait fait ~~nos~~ cette déclaration mirifique: "La tête d'un Français fidèle - (à M. Doriot et à l'Allemagne) vaut celle de dix Français infidèles" (à l'Allemagne et à M. Doriot)! Mais notre collaborateur et co-accusé Laphan, à qui l'on rapportait ce mot de son sanguinaire, se contenta de répliquer: "Cela fera toujours onze Français de moins". Peu de maximes traduisent mieux la position de l'Action Française et son mouvement sur ce que Pujo appelle les "lignes de crête". De ces hauteurs on voit la France et non des factions et des fractions de la France, non d'une France concassée et débitée en fragments variés. Plus cette division ira en se rapprochant de l'état de poussière, mieux elle fera les affaires de l'ennemi qui, un jour ou l'autre, n'aura plus qu'à se donner la peine d'entrer. L'ennemi qui nous regarde voit ce qu'il voit. Il sait fort bien que nul état au monde n'est plus

favorable à ses entreprises que ce puissant travail diviseur.
Prenons-y garde, quant à nous.

DIXIEME DEMANDE: "Etc..."

Il y a, à la dernière ligne du questionnaire de M. le juge d'instruction, un mot qui m'a beaucoup frappé, bien que tout petit, le mot "Etc."

Cet "etc." me permet de retrouver l'essentiel, car les quatre chapitres qui précèdent celui-ci traitent de points particuliers, dont quelques-uns tragiques, mais, somme toute, secondaires par rapport à l'immensité des intérêts nationaux tout d'abord mis en cause, l'être ou le non être de la patrie. Notre pensée, attentive à ménager le corps et l'âme de la France, s'était efforcée de pourvoir à des cas très contraires dans une situation générale confuse et troublée, dont on ne peut les séparer; ils ne doivent pas la cacher et il faut toujours l'avoir présente à l'esprit. Il faut y revenir.

Sur la relève, sur les réfractaires, sur la Milice, sur les Cours martiales, nous tendions à arrêter l'effusion de sang français et la multiplication des crimes de droit commun, à limiter les progrès de l'anarchie et ceux de la disette, à conjurer la guerre civile. Mais il reste que tous ces maux, tous ces périls résultaient directement:

1°) de la guerre et de la défaite - à quoi nous ne pouvions plus rien (mais nous avons longuement milité pour la paix et pour l'armement)

2°) les maux et les périls nouveaux résultaient aussi des manoeuvres de la faction pro-boche à laquelle nous ne cessions de nous opposer depuis quatre années: si le parti franco-allemand n'a pu faire ce qu'il a voulu, c'est que le Maréchal a tenu et que nous tenions derrière le Maréchal.

Mais alors était ouvert le chantage à la Rupture. ☉

"Le Chantage à la Rupture ou Déat Prétendant au trône".-

Nous avons laissé M.Laval sans autorité sur les Français, sans crédit sur les Allemands et bousculé on ne peut mieux par son ancien ami et allié M. Déat. Il avait été obligé de l'accueillir à son corps défendant, dans son propre ministère, et de l'imposer au Maréchal parce que les Allemands le menaçaient de "rupture": Ces Allemands rompraient si leur homme ne recevait pas une fraction des pleins pouvoirs de M.Laval. Qu'entendaient-ils par cette rupture? Qu'y prévoyaient-ils?

Était-ce le gouvernement direct de la France par un haut fonctionnaire allemand? C'était bien pire. Il s'agirait de confier notre patrie à ceux de ses enfants qui la trahissaient: le parti Déat serait maître direct de la France avec l'appui des baïonnettes de l'ennemi!...

On se tromperait en ne considérant ici dans M.Déat que le rhétoricien échauffé que peignent ses articles. Ce bavard étourdi était aussi, comme il arrive quelquefois, un maître intrigant. Il s'était juré d'être un politique: chef de parti, chef de gouvernement, peut-être chef d'Etat pour le compte des Allemands. Nous ne nous y étions pas trompés, en

juillet-août 1940, quand nous démasquons en lui, on l'a vu, un criminel de droit commun, un criminel né. Il existe des apatrides; lui est un antipatride. On a de lui des articles de 1937 où il sacrifie la France, la donne toute et l'abandonne à l'Angleterre. Les articles qui ont suivi jettent la France sous la botte de l'Allemagne et il s'offre à la paétiner, d'accord avec le vainqueur. Il méprise et bafoue ceux qui parlent de sa dignité, il crache sur le nom de l'honneur. Il se propose (article du 1er septembre 1940) pour clouer le bec aux Français en négociant une paix de sa façon. Mais il n'a pas la moindre chance d'obtenir ce poste diplomatique. Alors il redouble d'invectives contre les patriotes fidèles, qu'il traite de revanchards. Sifflé et même conspué par tous les honnêtes gens de Vichy qui s'associent à nos critiques, M. Déat, nous l'avons dit, quitte la place, vient à Paris et, là, librement, avec un cynisme tranquille, développe un système "révolutionnaire", mais anti-national, d'une unité "européenne", où la France serait sujette de l'Allemagne. Il fonde même autour de cette sale idée creuse un parti tel que le peuvent désirer les plus exigeants Berlinoises.

D'abord Berlin s'étonne et se frotte les yeux. On n'avait pas encore vu de Français si coulants sur la France, ni si pareils à des chiens couchants. Mais celui-ci a donné des gages, il en donne toujours. M. Déat s'est trop avancé avec l'Allemagne pour lui faire des infidélités, ni lui refuser rien. Ce qu'il veut que l'on apporte à la victoire, c'est le coeur du

vaincu. Entre deux insolences feutrées à l'adresse du Maréchal, il y avait souvent dans ses articles un coup de pied en vache pour Laval, estimé trop timide dans les manoeuvres pro-bochissimes dont il avait été l'initiateur.

On ne peut contester le pro-bochisme de Laval. A son retour au pouvoir et dans les semaines suivantes, M. Laval n'avait pas caché (et nous lui en avons signalé la gravité le 28 juin 1942) son sentiment que la France, en corps de nation, en tant qu'Etat souverain, devait "prendre parti dans la guerre" se déclarer pour tel ou tel belligérant, par conséquent contre tel autre. M. Laval était là pour ça. Seulement, là, M. Laval rencontrait le refus invincible du Maréchal. Il s'y heurtait sans rien obtenir et les événements africains de novembre n'y purent rien changer, on l'a vu. Mais alors, à Paris, dans son journal l'Œuvre, M. Déat élevait la voix, se frappait la poitrine, montrait son coeur, moi! moi! C'était lui qui ferait ce que ne pouvait Laval, ce que le Maréchal ne voulait. Le ton était péremptoire, mais le programme aussi.

Pour l'établir, il s'était précédemment appliqué à couper toutes relations entre son pays et toute autre nation que l'Allemagne. Le 30 novembre 1941, il avait écrit: "Je pose en clair au gouvernement cette simple question: 'Que fait Henri Haye à Washington, que fait à Vichy l'amiral Leahy?'" Le Maréchal ne répondit heureusement pas à cette infamie doublée d'une extravagante sottise. Il continua de causer en Chef d'état souverain avec les Américains et avec les Alle-

mands. Ce furent, comme on l'a vu plus haut, les déclarations bruyantes et inconsidérées de Laval qui détruisirent notre liberté en obligeant l'Amérique à rappeler son représentant.

L'article de M. Déat montre combien il tenait que la France fût seule aux mains de la seule Allemagne! Mais le même article, isolationniste au présent, pourvoyait aussi à l'avenir; comme il ne fallait pas de revanche, ni de relèvement, comme la vassalité française devait être éternelle, M. Déat remarquait que "les divisions de nos provinces futures prévues par le Maréchal" étaient les mêmes que celles des anciennes circonscriptions militaires: cela était fort dangereux, pensait-il. La paix faite, l'occupant parti, il ne sera pas très difficile de reconstituer les Bureaux de recrutement, quelles que soient les clauses de désarmement". La paix n'est pas faite, ni surtout la paix Déat, ses clauses ne sont pas fixées, mais Déat rêve de les éterniser; dès le 30 novembre 1941 il a pris position contre les Stein et les Scharnhorst français qui voudraient préparer une revanche! Un an plus tard il éclatait en cris de fureur contre les officiers de marine qui avaient sabordé nos vaisseaux plutôt que de les livrer au divin Occupant! Pour une trahison solide, c'était une trahison solide que nous confectionnait M. Déat. Il était déjà un traître accompli.

Mais cette année 1942 avait usé M. Laval. M. Déat se mit à enfler la voix. Le 11 janvier 1943 il transmet la grande menace allemande: "On nous demande de racheter sottises et défaite en combattant." Voilà le grand et terrible mot écrit, il faut

combattre. Il soumet cette "ligne de conduite" au "Président Laval" Il conclut: "L'Allemagne attend, mais n'attendra pas toujours, ni même longtemps." Le 14 avril suivant: "Qu'est-ce que cette "passivité" à l'égard de l'Allemagne? Il faut être actif avec elle, contre ses ennemis. Il faut "choisir hardiment" - "La nécessité même de la guerre mobilise peu à peu au service du pays (!) et donc de l'Europe (traduisons l'Allemagne) la totalité des Français". Un seul obstacle, selon M. Déat, dans le même article: "La belle politique de la France seule inventée par Maurras."

Sans elle, tout allait bien des projets de M. Déat. Mais le 14 avril 1943, comme tous les autres jours des années précédentes et suivantes, il déclare avec fureur que cette politique de Maurras "a bel et bien régi le comportement gouvernemental depuis juin 1940". Ce qui montre qu'il ne s'était pas agi d'une simple polémique entre journaux. C'était action de sa part, contre-action de la nôtre, contre-action qui réussit. Grâce à nous, dit-il, pas de combat pour l'Allemagne, pas de choix hardi en sa faveur, pas de mobilisation pour elle. "Le problème, disait-il le 12 juin suivant, doit être militaire autant que politique". Hé! bien, elle n'aura pas lieu, cette collaboration militaire tant désirée par les Allemands et toujours fermement rejetée par le "maréchal". C'est pourquoi M. Déat, le même jour, après avoir rappelé comment furent ramenés de Versailles, en 1789, le Roi, la Reine et le petit mitron, se donna les gants de conclure: "Qu'on en finisse avec Vichy!"

Les Allemands pouvaient juger qu'il leur était permis de miser sur un tel homme. Il les appâtait, les attirait. Tout ce qu'ils savaient de lui leur garantissait que l'entrée de M. Déat au conseil serait, de toutes les opérations possibles, la plus fructueuse. Avec lui, les clauses de l'armistice favorables à nos anciens alliés seraient annulées, la guerre serait déclarée, les jeunes classes françaises seraient appelées par ce gouvernement se disant français, elles seraient habillées en allemandes et marcheraient sous les deux drapeaux fraternels!

Et si sa seule présence au conseil ne suffisait pas, elle pourrait amener des solutions plus radicales, éloigner le Maréchal, lui substituer un Etat Déat, car Laval commençait à douter de lui-même au spectacle de ses bêtises et de leurs effets. Dès lors, en attendant, ce qu'il fallait, c'était faire croire au peuple français que Déat jouissait de la confiance du Maréchal. C'est justement le point sur lequel l'Action Française veillait. Nous faisons là tout ce qui dépendait de nous pour diminuer et, si possible, annuler l'importance de cette suprême victoire du parti franco-allemand, - en tous cas ^{pour} en disputer pied à pied les plus graves conséquences.

La censure couvrait Déat comme Laval. Nous nous ingéniâmes à faire passer nos traits de lumière; non sans y réussir quelquefois. Quand l'article était arrêté ou supprimé, nous en envoyions tout de même le texte à des amis qui le passaient au cabinet du Maréchal, et ce n'était pas du travail perdu.

Ainsi la censure arrêtait et supprimait l'article où, dès le titre, Déat était appelé: "Un obus dans le ventre d'un gouvernement", (l'épreuve est au dossier). On supprimait de même l'article où nous affirmions une fois de plus notre défiance à l'égard des P.P.F. et de Doriot, ce sous-Déat (l'épreuve est au dossier). On supprimait l'article où étaient décrites les excitations et les provocations des doriotistes et de leurs mitraillettes envers la population lyonnaise, telles que j'étais allé les constater rue de la République, à deux pas de chez nous (l'épreuve est au dossier). Mais nous parvînmes à publier un aperçu de l'action nocive de Déat considéré comme diviseur des Français et ce fut une occasion de redoubler, car le parti Déat de Lyon s'en émut. Son chef local m'écrivit à la date du 8 août (la lettre est au dossier) pour couvrir Déat et me dire, comme je le prévoyais, que son maître parisien avait la confiance du Maréchal! Je lui répondis que son maître se moquait de lui et communiquai sa lettre au Maréchal avec la copie de ma réponse. Par retour du courrier, le Maréchal me faisait savoir que Déat s'était vanté d'une situation morale qu'il n'avait pas, ce que je m'empressai de faire savoir au bon lyonnais déatiste. Encore une position de l'ennemi ou, si l'on veut, de l'ami de l'ennemi que je renversais, au lieu de la favoriser car, enfin, là encore, qu'avait-elle entrepris l'Allemagne? Que voulait-elle? Pousser son homme, Déat, et le consolider. Qu'avais-je fait? Ce qui dépendait de moi pour le rétrograder, le diminuer, le discréditer en l'empêchant

de se vanter sans droit de la confiance du Maréchal.

Telle était, en 1944 comme en 1940, ma façon de "favoriser l'entreprise de l'ennemi". Nous réduisions l'influence et l'autorité de son homme lige, le même qui, alors, pendant l'invasion de la Normandie, protestait, hurlait, trépignait, non sur la dévastation et la ruine d'une belle province française, mais sur l'impuissance où il était d'aggraver les dégâts, en y lançant l'armée française au secours et au service de l'armée allemande. Cette impuissance à laquelle il était réduit, Déat le répétait, c'est nous qui l'avons faite, c'est nous qui avons écrasé le grand rêve boche et pro-boche, de nous emmener à la guerre, avec eux et pour eux: le grand rêve de la collaboration militaire refusée par le Maréchal, que Déat se flattait d'emporter de sa grâce, n'avait pas fait un pas depuis son entrée au conseil.

J'avais, pour ma part, projeté de faire beaucoup mieux et d'atteindre Marcel Déat au point essentiel de l'influence qu'il exerçait sur les embochés comme sur les boches de Paris. L'échec de mon entreprise servira du moins à éclairer encore un peu l'affaire qui se débat ici, l'affaire de *ma "Rakofon"*.

Le 6 juillet 1944 devait venir devant le Tribunal correctionnel de la Seine une poursuite que j'avais intentée à Déat pour ses calomnies cent fois répétées sur la divine surprise et autres fariboles diffamatoires, comme d'avoir voulu dépouiller Monseigneur le Comte de Paris de son patrimoine royal au profit d'un vague Bourbon d'Autriche: pendant trois ans Déat

avait rompu devant ma pointe et la cause n'était jamais plaidée. Mais voilà qu'il était au bout de son terrain, il allait se voir infliger la preuve de ses falsifications éhontées. Le nouveau ministre allait perdre la face devant ses collègues, son parti et ses patrons: Encore une de mes façons de favoriser l'entreprise de l'ennemi! L'homme lige ennemi ne la trouva pas de son goût, il se jeta aux pieds de son cher vainqueur et le supplia de lui épargner l'épreuve. On l'exauça. Quinze jours avant le 6 juillet, soit le 22 juin, la Gestapo arrêta mes deux collaborateurs, Maurice Pujo, co-directeur de l'Action Française, et Georges Calzant, notre rédacteur judiciaire et mon avocat contre Déat. Il eût été un peu trop voyant de m'arrêter, moi, mais cela revenait au même car il me devenait impossible de bouger. Sans avocat, à quoi bon aller à Paris? A quoi bon quitter Lyon si mon remplaçant naturel était au Fort Montluc, dans l'impossibilité de diriger le journal?

Quand le cap du 6 juillet fut passé, exactement le 10, MMrs Maurice Pujo et Georges Calzant furent élargis, sans avoir été ni inculpés, ni interrogés. La Gestapo s'était chargée des intérêts de M. Déat, ni vu ni connu! Mais les intérêts particuliers de l'Allemagne n'avaient pas été oubliés car les dommages portés à l'Action Française venaient sanctionner un long réquisitoire contre la politique de la France seule, publié dans une officine lavaliste et déatiste, "Inter France" où était reprise et aggravée l'accusation d'avoir

fait échouer le collaborationnisme.

Ni les accusations, ni les menaces, ni les sanctions ne nous ont fait reculer ni dévier.

Tout le mois de juillet 1944, toute la partie du mois d'août où notre journal nous a été laissé, cette politique continua. Elle a même continué plus tard, en septembre, car notre "coup" de septembre n'a pas seulement visé et touché les serviteurs de l'ennemi; c'est une entreprise de l'ennemi lui-même que nous avons atteinte.

Mon coup antiboche du 4 septembre 1944.-

L'Allemagne s'était rendue coupable de violences indignes et honteuses envers le Maréchal Pétain, l'homme que le Nonce du Pape avait qualifié de "providentiel", celui que l'ambassadeur des Etats-Unis, l'amiral Leahy, avait salué comme notre "héros national", était prisonnier des Allemands et réduit au silence par eux. Ils voulaient faire croire que le vainqueur de 1916, 1917, 1918 s'était rendu chez eux de son propre gré et que sa politique était pro-allemande. Nous avons eu le bonheur de pouvoir leur asséner un démenti probant à la face de l'univers.

C'était au moment de la terreur communiste de Lyon. Nous étions en lieu sûr, mais nous sortîmes volontiers de notre abri quand on nous dit que quatre journalistes américains voulaient avoir une conversation avec nous. Je me hâtai de leur apporter le moyen de faire connaître aux esprits libres de leur pays la vérité, pièces en mains.

Par mon collaborateur Auphan et par moi, les deux Amériques

ont su que les Allemands avaient:

crocheté la résidence du Maréchal à Vichy,

crocheté son cabinet de travail,

crocheté sa chambre à coucher,

que cette noble besogne avait été faite par des troupes allemandes armées jusqu'aux dents le 20 août 1944.

Par mon collaborateur et moi, les deux Amériques ont su comment le Maréchal avait été conduit en Allemagne par force; elles ont su comment ses deux protestations, l'une adressée au peuple français, l'autre au dictateur allemand, avaient été étouffées par l'Allemagne.

Les deux Amériques ont aussi connu le texte de ces deux documents et mes aimables interlocuteurs ayant eu la bonté de me demander si vraiment Vichy était pro-allemand, je pus leur montrer qu'il y avait eu deux Vichy. l'un pro-allemand avec Laval, mais l'autre purement français, le Vichy du Maréchal; que la politique allemande de Laval et de Déat n'était aucunement la sienne; que la position du Maréchal était celle d'un roi d'Angleterre, c'est-à-dire d'un monarque constitutionnel, comme l'a fort bien traduit l'un des interlocuteurs américains, et qu'il ne fallait confondre à aucun prix le Chef d'Etat qui avait entretenu de si bonnes relations avec l'amiral Leahy et le chef de gouvernement pro-allemand qui avait osé, en 1942, affirmer sa foi en la victoire de l'Allemagne et même dire qu'il la souhaitait!

Ainsi la confusion désirée par l'Allemagne était anéantie

Ma conversation avec les quatre Américains est à classer parmi les actes qui ont contrecarré les entreprises de l'ennemi, comme tous les actes de notre politique pendant quatre ans. On comprend, devant un tel passé, que les Allemands aient sévèrement interdit l'Action française dans leur zone nord, où quiconque étant trouvé porteur d'un de nos ⁺numéros était frappé de pénalités constantes, lesquelles devenaient graves si l'on était porteur d'un paquet de ⁺journaux. Rien n'était plus naturel de sa part, aussi naturel que d'envoyer au Fort Mont-luc Fujo et Calzant.

+ exemplaires

+ numéros

Ce qui est moins naturel, ce qui se comprend moins, c'est, devant nos états de service, que l'Action Française soit inculpée d'avoir favorisé l'entreprise ennemie, soit poursuivie précisément pour un acte qui a déjoué la volonté de l'ennemi.

Cars voici le plus beau, voici le plus cynique et le plus grossier des mensonges de l'accusation:

Cinq jours après avoir commis cet acte essentiellement anti-boche et à propos de cet acte (la preuve est au dossier) nous avons été mis en arrestation par le Commissaire de la République.

On nous dira: non, ça n'est pas possible!

C'est tellement possible que c'est la pure vérité. Pour pouvoir m'arrêter, Mr Yves Farge ne fit dire qu'il voulait me parler de ma conversation américaine. Rejoint par ses envoyés le 8 septembre, à huit heures et demie du soir, je les suivis sans autre bagage que mon pardessus, ma canne et mon chapeau.

Je passai la nuit à la Préfecture, sur une chaise. On me demanda la matin un bref résumé de mon entrevue avec les Américains. Je le fis et, vers le milieu de l'après-midi, j'étais arrêté et mis en prison le soir même. Il n'y a pas de doute sur la suite des faits, ni sur leur raison.

On ne saurait douter non plus de leur authenticité.

Un écrivain français a été emprisonné et l'est encore pour avoir voulu contrarier une entreprise ennemie, pour l'avoir fait échouer, et sous la rubrique de l'avoir favorisée!

Cette énormité fait un contraste violent avec toute la vérité de ma vie, de ma vie d'écrivain replié de 1940 à 1944, de ma vie d'écrivain pendant 55 ans, de l'esprit de toutes mes campagnes, dont la ligne est toute droite, - on en citerait difficilement de plus droite, - mais c'est avec l'acte du 4 septembre 1944 que le contraste est le plus monstrueux.

Vous avez affaire, Monsieur le Juge d'instruction, à une erreur sur la personne, erreur complète et monstrueuse, mais erreur constante et volontaire. On ne se trompe pas à ce point sur des vérités évidentes. Au Charles Maurras matériel que vous détenez en prison, on a superposé un Charles Maurras fabuleux, à qui l'on impute tout ce que l'on veut et notamment les actions les plus contraires à celles qui composent les réalités de son état-civil. Avec cette falsification, avec ce travesti et la fausse lecture de mes écrits, on peut aller de ce train où l'on voudra.

C'est ce qui me fait dire, en commençant, que l'on a

+ résumé qui, par parenthèses, ne figure pas au dossier.

voulu faire une opération de transfert.

Quelqu'un à qui il serait agréable d'usurper et de s'approprier mon actif estime commode et sûr de commencer par me déléguer son passif à lui. Quelqu'un qui voudrait bien être pris pour moi serait encore plus tranquille s'il était sûr que je sois pris pour lui-même.

Permettez-moi ici une observation entre parenthèses.

L'opération de transfert que je vous dénonce serait à classer entre celles qui certainement aussi favoriseraient l'ennemi car l'Allemagne ne peut que se réjouir et se féliciter de la mésaventure survenue à un de ses ennemis déclarés, constants et fidèles, à celui qui a démasqué ses hommes, ses entreprises, de tous temps et spécialement pendant l'occupation, les Laval les Déat et leurs complices, comme autrefois les Briand et les Malvy.

Les Allemands disaient en 1918 qu'ils se préparaient à organiser les sympathies en leur faveur. Cette fois, ils pourront se vanter d'avoir su désorganiser les antipathies et en empêcher l'accord final. Il n'y avait qu'un moyen de déjouer ce machiavélisme des boches, c'était de se placer dans une sorte d'union sacrée au point de vue de la France, de la France seule, de ne pas regarder si l'Œuvre est socialiste et l'Action Française monarchiste, mais de voir avec des yeux clairs, de lire avec un libre esprit les idées de l'une et de l'autre et surtout d'examiner si tous ces intérêts de petite politique, toutes ces passions de partis qui grondent autour de nous ne

sont pas les intérêts et les passions de l'Etranger. En tous cas, il n'y a rien de plus anti-français.

Soyez sûr, Monsieur le Juge d'instruction, que ni mon arrestation ni ma prison, ni quelques minutes de menottes, ni le rapport d'information charentonnaise, ni l'inculpation infâmante ne comptent pour moi. Les misérables complots contre mon honneur, auquel rien ni personne ne peut atteindre, me laissent bien indifférent. Je ne suis sensible qu'aux outrages prodigués à la vérité et aux affronts dont on fait pâtir la Justice.

Je ne demande rien, je sais ce que sont les factions et les factieux, en temps de crise et de révolution. Je ne proteste même pas contre ces bouillonnements de matières aussi irresponsables que la pluie ou le vent, que le feu ou la boue.

Je ne demande même rien dans l'agréable hypothèse où l'on me ferait pénétrer aujourd'hui sur le plan et sur le terrain de la justice, un terrain où les gens retrouveraient leur identité personnelle, les faits leur nature, les écrits leur sens, les évidences leur pouvoir éclairant et persuasif. Là non plus, il ne me reste plus rien à dire. J'ai exposé, j'ai dit qui j'étais, je me suis débarrassé d'un sosie fabriqué de toutes pièces par un artisan de fables grossières, j'ai précisé ce que j'ai fait, fais, ferai. Me justifier, dès lors, est inutile. La mémoire des faits agit toute seule, elle détruit par soi tout ce qui est invoqué ou inventé.

d'étranger à moi, contre moi. Cette simple substitution du vrai au faux ruine automatiquement toute l'accusation. Elle l'empêche d'être. La vérité rétablie opère seule. Mon non-lieu est signé par vous, Monsieur le Juge d'Instruction, la vérité vous l'a dicté. Dès lors, je retourne servir d'un coeur tranquille, la Patrie convulsée et déchirée, quoique partiellement délivrée, je m'en vais poursuivre ma lutte contre les ennemis du peuple et les amis de l'ennemi, mais, comme ces messieurs, mes accusateurs ordinaires, ont plus d'un tour dans leur sac, comme ils ont le bras long, je ne vous garantis rien, Monsieur le Juge d'INSTRUCTION, et, malgré mon grand âge, il se peut que nous nous revoyions. Et vous aurez lieu de revoir que, n'ayant rien fait jusqu'ici, que d'honorable et de patriotique, je n'aurai pas pu me dispenser de récidiver.

A. Zuro

Vu par nous Juge d'Instruction
le 12 décembre 1944

M. Zuro

